

istresmag



LE SPORT EN TOUTE LIBERTÉ

■ NOUVEAU : LES PLACES
EN CRÈCHES EN UN CLIC
PAGE 9

■ LE DÉBROUSSAILLEMENT :
UNE OBLIGATION LÉGALE
PAGES 22 & 23

■ PORTRAIT : JÉRÔME GODEFROY
À LA TÊTE DES GENDARMES D'ISTRES
PAGES 28 & 29

Les cartels de la Feria d'Istres

Vendredi

23 juin-18h30

Corrida

Toros de Garcigrande

Sébastien **CASTELLA**

José Mari **MANZANARES**

Thomas **JOUBERT**



Samedi

24 juin-18h

Corrida

Toro de Capea (Rejon)

Toros de Zalduendo

Laury **TISSER**

Alejandro **TALAVANTE**

Andrès **ROCA REY**

Ginès **MARIN**



Dimanche

25 juin-11h

Corrida de Rejon

Toro de Capea (Rejon)

Pablo **HERMOSO DE MENDOZA**

Léa **VICENS**

18h

Corrida

Toros de Juan Pedro Domecq

« **EL FUNDI** »

Enrique **PONCE**

Juan **BAUTISTA**



Cavalerie

Philippe Heyral

Animation musicale

Peña **CHICUELO**



**“Nous ne souhaitons pas être les plus grands
mais nous voulons rester les meilleurs
dans ce que nous organisons et surtout
toujours originaux...”**

François Bernardini



Billetterie ☎ 04 13 29 56 38

Office de Tourisme ☎ 04 42 81 76 00

www.istres.fr/feria 📍 Arènes d'Istres - Le Palio

Partenaire media — Partenaire privé — Partenaires institutionnels





FRANÇOIS BERNARDINI
Maire d'Istres

Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Président du Conseil
de Territoire Istres-Ouest
Provence

Volontarisme, encore et toujours.

Lors des cérémonies de vœux qui se sont déroulées durant tout le mois de janvier, j'ai qualifié l'année 2017 d'année « stratégique ». En effet, de nombreux projets annoncés vont prendre corps : lancement des travaux d'extension du Port des Heures Claires, du Pôle Femme Mère Enfant, achèvement du Gymnase de Trigance, de la Maison des Arts Martiaux, de la maison de quartier du Ranquet... nous conservons un rythme d'investissements soutenus et continus d'équiper la ville dans toutes ses dimensions.

Je veux rappeler à tous que nous menons ces projets essentiels et structurants à bien malgré le désengagement de l'état qui nous fait supporter des charges nouvelles tout en diminuant nos ressources. Nous perdons 6,3 millions d'euros par an de dotations de l'état. Cela représente l'équivalent des salaires de 250 agents municipaux ! Si nous devons compenser cette perte de recettes, il nous faudrait augmenter les impôts de 30% ! Plus que jamais, il nous faut donc être innovants, inventifs, volontaristes pour maintenir la qualité de nos services publics. Et même aller encore plus loin. Comme avec la récente inauguration de l'agence postale communale d'Entressen - et du nouveau poste de Police Municipale dont les effectifs sont renforcés – qui illustre ma totale détermination à agir pour le bien-être des istréens, y compris lorsque la municipalité n'est pas engagée dans ses compétences obligatoires. Le domaine de la santé est un autre exemple de ce volontarisme.

Volontarisme encore, mais aussi anticipation des changements de modes de vie, accompagnement de la transition énergétique : autant de raisons qui nous ont conduit à développer notre propre réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Convaincu que nous devons préparer l'avenir et contribuer à la baisse des émissions de CO2, j'ai décidé d'aller dès maintenant bien plus loin que les obligations faites aux communes. Afin d'inciter les istréens à acquérir un véhicule électrique, le maillage de la ville sera complet et surtout nous proposons un abonnement illimité pour 15€ par mois. Je réfléchis par ailleurs à une aide municipale complémentaire de celles proposées par l'état.

Volontarisme toujours, avec le thème du dossier qui vous est présenté dans ce numéro d'Istres Magazine : l'accès libre aux équipements sportifs. Nous ne nous contentons pas du minimum mais cherchons à offrir aux istréens ce qu'il y a de mieux pour leur équilibre et leur bien être quel que soit leur mode de vie, leur envie et leur budget... peu de villes en France offrent autant d'installations accessibles sans cotisation ni réservation.

Bonne lecture.



Lors de la présentation à la presse des bornes emouv, devant l'hôtel de ville, avec le tout premier abonné.

■ État civil

Décembre 2016

MARIAGES

- SEMPE Agnès & HUBERT Jean-Marc
- SULTANA Jessica & PIRES Yannick
- TISSERAND Pauline & GAUCHE Willy
- LEHOT Isabelle & BOTHOREL Lionel
- FINTONI Céline & LAURENT Jeremy
- TOTOMENA Amandine & PEREZ Huel
- EMMA Julie & CHERNI Bilel
- DI STEFANO Nathalie & HUMANN Yann

DÉCÈS

- ROSELLO Gilberte épouse DELAGE
- SERRANO Paule épouse CARDINAL
- TASSIN Nicole épouse STATTNER
- DI FEDE Salvatrice veuve VENERUSO
- OTTAVI Fernanda veuve DRIGACI
- BONFIGLIO Saverio

Janvier 2017

NAISSANCES

- BOURRIÉ Cléa

MARIAGES

- CAPULLI Sylvie et DOL Frédéric

DÉCÈS

- FOLLIS Rose veuve SARÈS
- GUYARD Jean époux PERSONNE
- IODICE Cosimo
- JOURDAN Nicole épouse GUILLEMARE
- NICOLAS Yves épouse DIDIER
- ROLLINGER Aimée veuve BEAUTHEAC
- QUETGLAS Marie veuve FERRATO
- JOURDAN Léa veuve GAROFANO

■ Allô Travaux

Vous pouvez signaler vos demandes de travaux de proximité sur le domaine public au numéro vert 0800 373 373 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

A noter : "Allô Travaux" ne peut intervenir pour tout problème situé à l'intérieur de votre domicile, et pour toutes les interventions liées à la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité.

■ Allô Quiétude

Vous pouvez signaler un problème ou un incident de tranquillité publique au numéro vert 0800 126 756 (gratuit). Toutefois, le service "Allô-Quiétude", disponible 24h/24, ne gère pas les situations d'urgence, du ressort de la Police Municipale (04.13.29.50.45), de la Police Nationale (17) ou des Pompiers (18 ou 112, depuis un portable).

■ Naissance et décès

Publication dans Istres Mag

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit publiée dans Istres Magazine vous devez en faire la demande auprès du service de l'Etat Civil, situé à l'Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier, afin de donner votre autorisation de publication. Les déclarants ne peuvent être que les parents (ou détenteurs de l'autorité parentale) et doivent fournir : un acte de naissance (délivré par la mairie du lieu de naissance), le livret de famille et une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la naissance de l'enfant. Pour la publication des avis de décès survenus hors d'Istres, le déclarant (conjoint, ascendant ou descendant) doit se présenter au service de l'Etat Civil muni d'un acte de décès, du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent le décès.

■ Urgences

- Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ☎ 04 42 55 11 11
- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 42 11 17 17 (commissariat)
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allo Enfance maltraitée ☎ 119
- Allo Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45
- Police Nationale ☎ 04 42 11 17 17
- Urgence EDF ☎ 0 810 333 713
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence Seerc (eau) ☎ 0 810 757 757

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

MURIEL GINIES, CONSEILLERE MUNICIPALE,
CHARGÉE DE LA COMMUNICATION ET DU PROTOCOLE
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION DE LA VILLE
D'ISTRES PASCALLE PIETTA

RÉDACTEUR EN CHEF ERIC GAVELLE

JOURNALISTES L. ALVERNHE, P. LEPICOUCHE, A. SPRING
PHOTOGRAPHES M. BRESSY, C. JAMES, P. LEPICOUCHE
Y. BOUTET (APPRENTI)

MISE EN PAGE I. HOLTZINGER, C. THEVENOT

TIRAGE 24 000 EXEMPLAIRES

PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION SPIRALE IMPRIMERIE, ISTRES

DÉPÔT LÉGAL BNF 1^{er} MARS 2016 - N° ISSN 1245-1479

IMPRIMÉ SUR PAPIER BÉNÉFICIAIRE DE LA
CERTIFICATION INTERNATIONALE DE GESTION
DURABLE DES FORÊTS

LES SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres Cedex

☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 18h (journée continue).

Du mardi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique à partir de 8h30.

Pour toute urgence contacter la Police
Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou - 13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 17h.

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 17h.

S'INFORMER



Télécharger
l'application sur
votre téléphone mobile,
scanner ce symbole
et accéder directement
au site internet
de la ville d'Istres.

www.istres.fr

DIALOGUER



facebook.com/

villedistres @villedistres

LE SPORT EN TOUTE LIBERTÉ



8 À 13 | Vie locale

- Enquête de satisfaction Qualiville 2017
- Santé : Ma commune a «2 cœurs»
- Prévention SIDA
- Petite enfance, places temporaires disponibles en crèche
- Des couches gratuites
- Recensement en maternelle
- Récompense : les «Eco-Trophées» 2016
- 100 ans
- L'Egie peut voir plus grand
- Olivier Mahias, citoyen d'honneur
- Déménagement en zone piétonne
- Enquête emploi
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte Nationale d'Identité
- EPJ : La Défense et la Sécurité en forum
- Recensement
- 8ème Forum vacances
- OMS : Des vœux sportifs
- Mas de Aiguebelles : vers plus de confort
- Stratobus
- Le gîte du Château de Couloumé
- Fête de la Musique
- réservation en ligne

14 & 15 | Enfance

- Centres aérés : s'épanouir à loisir

20 & 21 | Social

- La ville lutte contre l'Habitat indigne
Un logement décent pour tous
- Lutte contre l'exclusion : le CCAS

22 À 23 | Environnement

- Débroussaillage : Tous vigilants !

23 À 27 | Quartiers

- La ville finance l'agence postale communale d'Entressen
- Fête de l'autre 2017 : appel à candidature
- Trigance : soyez créatifs !
- La Bayanne : Cure de jouvence pour le gymnase
- Résidence des Baumes : prise en charge des «VRD» en questions
- Campagne de démoustication
- Le Ranquet
- Travaux

28 & 29 | Portrait

- Jérôme Godefroy

30 & 33 | Culture

- Orphée, la culture à portée de main
- Et bien improvisez maintenant
- L'Etoile d'Istres brille depuis 90 ans
- Agenda

34 À 35 | Jeunes talents

- Une aide soignante en or
- Un istréen à Las Vegas

36 & 37 | Loisirs

- Les bateaux électriques sont de retour
- Notre aire touristique plébiscitée par les camping caristes

42 À 45 | Sport

- Cyclisme : La Provence refait son tour
- Un nouveau président pour l'ASAI
- Istres Sports Squash
- Football
- Endurance : 3, 2, 1 Partez !
- Escrime : Lucas Dexarcis
- Quand la photo prend l'eau
- Hommage

46 | Agenda

INSTANTANÉS



Cérémonie des vœux à la Bayanne, le 11 janvier



Cérémonie des vœux au gymnase Rolland Cauche, le 10 janvier



Cérémonie des vœux à la Grange d'Entressen, le 24 janvier



Les entreprises et les acteurs de l'emploi ont également été réunis dans le cadre du conseil de territoire. (ici les vœux aux entreprises d'Istres-Ouest Provence au Magic Mirrors le 12 janvier).



ISTRES 2017 LA PASSION DU PRÉSENT, L'ENTHOUSIASME DU FUTUR

Soucieux de partager le temps des vœux mais aussi des annonces pour l'année à venir avec le plus grand nombre d'istréens, François BERNARDINI a renouvelé cette année encore le principe de cérémonies dans les quartiers. Au total, ce sont six soirées qui ont été organisées et les istréens sont venus en masse à la rencontre du maire et des membres du conseil municipal. Positionnement dans la métropole, évolution des finances de la collectivité, projets structurants... l'année 2017 a été qualifiée de « stratégique » par François BERNARDINI qui n'a pas manqué de rappeler que malgré le désengagement de l'état et les contraintes financières de plus en plus fortes, il gardait le cap de l'excellence pour les services publics municipaux et le rythme des investissements. Le tout en continuant d'innover comme il a toujours su le faire. Un crédo résumé par « la passion du présent et l'enthousiasme du futur ».



La Caravane Maritima était en direct d'Istres le mardi 24 janvier



www.afnor.org

Afin d'optimiser la qualité de notre accueil et répondre au mieux à l'attente des usagers, une enquête de satisfaction «Qualiville» est menée chaque année à Istres. Elle se déroulera du 27 février au 30 avril 2017. La ville

ENQUÊTE DE SATISFACTION QUALIVILLE 2017

d'Istres a obtenu la certification Qualiville, décernée par l'AFNOR depuis 2011, pour la qualité de l'accueil et la délivrance de prestations administratives et familiales fiables, modernes et agréables.

Ainsi, les services suivants, certifiés «Qualiville»; font l'objet d'une enquête de satisfaction annuelle auprès des usagers : l'accueil, le standard téléphonique, les services État-civil, population, élections, cimetières, éducation, loisirs, sport, petite enfance ainsi que les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen. Répondre à cette enquête ne prend que quelques minutes. Le questionnaire est disponible, à partir du 27 février, en

version papier à l'accueil de l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen. Il est également possible d'y répondre directement sur internet, depuis le site de la ville : www.istres.fr/enquete-qualiville (à partir du 27 février 2017). A noter qu'en 2016, 41 355 personnes ont été accueillies à l'Hôtel de ville. Le standard téléphonique a répondu à 91 621 appels.

L'enquête de satisfaction 2016, a fait ressortir un taux de satisfaction de 97,41% pour l'accueil physique et 95,96% pour l'accueil téléphonique. ■

SANTÉ

MA COMMUNE A "2 CŒURS"

Ces dernières années des défibrillateurs ont été installés un peu partout dans Istres par la Mairie. Simples d'utilisation et accessibles par tous, ils peuvent sauver des vies.

Chaque année en France 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. La proximité d'un défibrillateur peut leur sauver la vie. La ville d'Istres labellisée 1 cœur en 2015 vient de recevoir le label 2 cœurs "Ma commune a du Cœur", décerné par l'association "RMC/BFM Aidez-nous à sauver des vies", pour son action et son implication menées dans ce domaine. Des appareils, très simples d'utilisation, sont disponibles dans les équipements sportifs, les établis-

sements et services municipaux, les centres de vacances d'Istremont et de Couloumé, les piscines, les plages et bases nautiques ou encore dans les foyers des seniors de notre ville.

Des applications mobiles telles que "Arrêt Cardiaque" ou "Stayin Alive" (Android et Apple) permettent de localiser (et de signaler) les défibrillateurs en un clic sur votre téléphone. N'hésitez pas à les télécharger. De son côté, la Croix Rouge Française dispense des formations aux premiers secours et notamment à l'utilisation des défibrillateurs, pour plus d'information **contactez l'antenne d'Istres ☎ 04 42 55 24 80** ■



Port du casque à vélo

Afin de limiter les blessures graves à la tête et au visage, le décret n° 2016-1800 du 21/12/2016 (paru au J.O. du 22/12/16) prévoit à partir du 22 mars 2017, l'obligation pour les conducteurs et les passagers d'un vélo, âgés de moins de douze ans, de porter un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Le non respect de cette obligation sera passible d'une amende de 4^e classe (135 Euros).



" COALITION PLUS", union francophone d'associations de lutte contre le VIH/SIDA (dont l'association française AIDES est membre) mène une campagne d'information et de sensibilisation sur la voie publique dans toute la France. Dans ce cadre, une équipe de « Coalition Plus » sillonnera les rues d'Istres du 13 au 25 février 2017 et ira à la rencontre du public. Il s'agit d'informer

et de sensibiliser les passants sur les actions relatives aux programmes de lutte contre le sida et d'obtenir de nouvelles adhésions. Étant toutefois précisé qu'aucune collecte d'argent en espèces ou en chèques ne sera effectuée au cours de cette campagne d'information. Par ailleurs, il est bon de rappeler que, depuis mars 2016, la Ville d'Istres accueille des permanences pour des

activités de dépistage du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles : le vendredi entre 12 heures et 15 heures sans rendez-vous (gratuit, anonyme et confidentiel), à la Maison Régionale de Santé, Centre tertiaire « La Pyramide », place Champollion. ☎ 04 13 29 56 10 courriel > mrs@istres.fr ■

NOUVEAU : PETITE ENFANCE PLACES TEMPORAIRES DISPONIBLES EN CRÈCHE



Un empêchement de dernière minute, des courses urgentes à faire, un rendez-vous chez le médecin ou chez le coiffeur... ou pour toutes autres raisons, il est parfois très compliqué de faire garder son jeune enfant (qui n'est pas régulièrement accueilli en crèche), durant une heure ou deux, voire plus, le temps de remplir une obligation imprévue. Dorénavant à Istres, l'imprévu est gérable avec la mise en place, début mars 2017, d'une gestion en temps réel des places disponibles dans les crèches de la ville.

EN TEMPS RÉEL SUR INTERNET

Quotidiennement, des places sont disponibles dans les crèches de la ville. Il est dorénavant possible de connaître en temps réel, via le site internet de la ville le nombre de places temporaires, disponibles dans chaque établissement. Ainsi si votre enfant (de moins de 3 ans) n'est pas inscrit à l'année dans une crèche (Multi Accueil Col-

lectif) de la collectivité vous pouvez en cas de besoin disposer d'une place temporaire. Pour bénéficier de ce nouveau service il est toutefois indispensable de s'inscrire au préalable à l'accueil de l'Hôtel de ville en fournissant les documents suivants : carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile et numéro d'allocataire CAF (formalité à réaliser qu'une seule fois).

Pour connaître les disponibilités de places temporaires dans les crèches, il vous suffit, à partir du 1^{er} mars, de vous connecter sur www.istres.fr/creches et de suivre les instructions à l'écran. Le nombre de places disponibles par établissement est indiqué.

La réservation des places peut se faire soit :

- Le matin entre 9h15 et 10h
- L'après midi entre 13h et 14h
- Le soir à partir de 16h

Le coût horaire est fixé en fonction du quotient familial et du nombre d'enfant qui compose la famille (à partir de 0,40 euro de l'heure pour une famille avec un enfant).

Notez que si le dossier d'inscription est incomplet il sera alors appliqué un coût forfaitaire de 1,40 euro/ heure. ■

Des couches gratuites

La ville (en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale) a mis en place depuis le 1^{er} décembre dernier la gratuité des "couches bébé".

Une aide qui vient compléter celles déjà existantes à savoir la gratuité des repas, encas et goûters et la fourniture des différents produits de toilette des enfants accueillis dans les Multi Accueil Collectifs de la ville. Des "couches bébé", de qualité supérieure sont maintenant disponibles dans chaque crèche de la ville.

Bien entendu, les parents qui préfèrent continuer à utiliser d'autres "couches bébé" que celles fournies gracieusement par la collectivité, sont libres de le faire. Cette prise en charge par la collectivité, représente en moyenne une économie de 50 € par mois, pour les familles (estimation de coût, pour un enfant qui fréquente un M.A.C. 5 jours par semaine). Environ 360 enfants sont accueillis quotidiennement (du lundi au vendredi) dans les crèches istréennes (M.A.C.). Pour la collectivité, la fourniture gracieuse des "couches bébé" représente un investissement de 45 000 euros par an.



Recensement en maternelle

Le recensement des enfants nés en 2015 (scolarisables en école maternelle à la rentrée de septembre 2018) se déroulera à partir du jeudi 2 mars 2017. Dossier d'inscription disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les Mairies annexes du Prépaou et d'Entressen ou téléchargeable sur www.istres.fr (rubrique Education-Loisirs-Sport/documents d'inscription). Pièces à fournir lors de l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile et si nécessaire les documents attestant des conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Plus d'info © 04 13 29 50 00

ÉCONOMIE

LES « ÉCO-TROPHÉES » 2016



"L'Atelier de Crin et de Ressorts" a obtenu le prix "meilleure démarche environnementale interne à l'entreprise"

Quarante entreprises du territoire Istres-Ouest Provence ont participé au concours "Éco-Trophées 2016", organisé par l'intercommunalité, récompensant les plus méritantes en matière de développement durable. Pour saluer et encourager ces entreprises, le président du Conseil de Territoire, François Bernardini, a souligné l'importance de cette dynamique environnementale portée par les acteurs économiques locaux et les grands projets inscrits dans cet engagement tels que PIICTO à Fos-sur-Mer, le pôle aéronautique d'Istres ou encore le pôle nautique de Port-Saint-Louis-du-Rhône... Parmi les 40 entreprises participant

aux "Eco-trophées", plusieurs istréennes ont été mises à l'honneur. "La brasserie de Sulauze" lauréat dans la catégorie "commerçants, artisans-commerçants, artisans", "L'Atelier de Crin et de Ressorts" a obtenu le prix "meilleure démarche environnementale interne à l'entreprise"; les entreprises "Eco-Logis", "Home Detection Sensor Network" et "VSM" (prix spécial du jury), ont été récompensées dans la catégorie "produits de biens ou de services à caractère environnemental". Pour sa part, "Provence Valorisation" a reçu son prix dans la catégorie "spéciale innovation industrie". ■

ANNIVERSAIRE 100 ANS !



Le 27 mars prochain, Honoré Lebedel fêtera, entouré de ses 3 enfants, 4 petits enfants et de ses 7 arrière petits enfants, son 100^e anniversaire. Aujourd'hui résidant dans un EHPAD à Marignane, Honoré Lebedel a passé l'essentiel de sa vie à Istres. Ancien Radio Navigant de l'Armée de l'Air, totalisant 2 934 heures de vol dont 141 missions de guerre, Honoré a servi dans la Royal Air Force lors de la seconde guerre mondiale. Au cours de sa carrière de militaire il sera distingué à de multiples reprises, dont la Légion d'honneur, la Médaille Militaire, la Croix du Combattant, la Croix de Guerre d'Angleterre ou encore la Croix de Guerre d'Indochine. En 1964, après près de 30 ans de service, Monsieur Lebedel prend sa retraite de l'armée et rejoint le monde de la banque auprès de la Caisse d'Épargne. Nous nous joignons à sa famille et à ses proches pour lui souhaiter, le 27 mars prochain, un joyeux 100^e anniversaire. ■

NOUVEAUX COMMERCES



Fleurs de coton

Artisan fleuriste

Toutes compositions florales.

Livraison à domicile

Du mardi au samedi de 9h à 12h30

et de 14h30 à 19h

Dimanche de 9h à 12h30

10 rue de l'équerre - ☎ 04 42 56 32 06



Boucherie Nogier

Boucherie, charcuterie maison, traiteur à emporter ou à déguster sur place

Du mardi au dimanche de 8h à 14h

Les Halles de l'Oliver - ☎ 04 90 59 50 70



Chez Bruno

Fruits et légumes régionaux, exotiques, secs.

Limonades et jus de fruits

Du mardi au dimanche de 8h à 14h

Les Halles de l'Oliver - ☎ 06 58 18 45 12



Folie bonbons

Bonbons en vrac, ludique, pinatas, gâteaux de bonbons, animations à domicile...

organisation d'événements privés.

Du mardi au dimanche de 8h à 14h

Les Halles de l'Oliver - ☎ 07 83 97 61 52



Sel and sweet

Traiteur pâtisserie artisanale, pièces montées, réception, plats à emporter, livraisons à domicile.

6 avenue Georges Guynemer. 13800 Istres.

Ouverture du mardi au samedi de 6h30 à 13h45

et de 14h45 à 19h / le dimanche de 7h à 12h30.

☎ 04 42 55 75 71



Pharmacie des étangs

Changement de propriétaire : David Guigue

Avenue Aldéric-Chave

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

et les samedis de 8h30 à 12h30

☎ 04 42 55 00 00



Marie-Ange Bousquet, au micro, présidente de l'EGIE, lors de l'inauguration du gymnase Rolland Cauche

INAUGURATION L'EGIE PEUT VOIR PLUS GRAND

Beaucoup de monde était présent vendredi 16 décembre, pour assister à l'inauguration de l'extension du gymnase Rolland Cauche (gymnastique). Un moment inaugural d'abord salué par les talentueuses démonstrations de gymnastes de l'Etoile Gymnique Istres Entressen (EGIE) offertes au public. Des prouesses réalisées d'abord dans la salle principale, puis dans l'extension de 200 m² (coût 450 000 €). Un agrandissement réalisé côté Nord de la structure qui témoigne de la volonté de la ville d'offrir à ses pratiquants un équipement à la pointe. Cette nouvelle infrastructure a été dédiée à la mémoire du regretté Carlos Albo, entraîneur de 78 à 2000, qui a largement contribué au développement de la gym à Istres, de l'EGIE, et reconnu pour son dévouement sans faille.

"Cette nouvelle infrastructure en hommage à Carlos Albo, offre avec ses équipements les outils pour l'accompagnement de nos gymnastes depuis le loisir jusqu'au plus haut niveau et dans les meilleures conditions", a souligné le maire d'Istres François Bernardini. ■

DÉPART OLIVIER MAHIAS, CITOYEN D'HONNEUR



François Bernardini et Olivier Mahias

Pour honorer la qualité des rapports entretenus avec Olivier Mahias, directeur du site d'essai en vol Safran Aircraft Engines à Istres appelé pour de nouvelles missions à Paris, le maire d'Istres François Bernardini a organisé samedi 21 janvier, une cérémonie pour saluer en même temps que son départ, cinq années de collaboration efficace.

Safran qui teste sur son banc d'essai à Istres les futurs moteurs de l'aviation commerciale, moins bruyants, plus performants et plus économes, va poursuivre ses investissements à Istres et contribuer avec le pôle aéronautique à faire d'Istres, une place forte de l'industrie aéronautique mondiale.

Olivier Mahias relayé à Istres par Guy Christophe et qui poursuit sa route au sein du groupe Safran a été fait citoyen d'honneur de la ville lors de cette cérémonie. ■

Notez-le

La pose officielle de la première pierre du Forum des Carmes aura lieu sur place le samedi 4 mars à 11h (cérémonie ouverte au public).

Déménagement en zone piétonne

L'ensemble des voies piétonnes de la ville (Prépaou, Echoppes, Bd Paul-Painlevé et centre historique), étant interdites à la circulation, sauf arrêté dérogatoire, il est donc nécessaire d'obtenir une autorisation spécifique en cas d'emménagement ou de déménagement dans ces zones. Une demande écrite préalable doit être adressée au Maire, au minimum 15 jours avant la date programmée du déménagement ou de l'emménagement.

Enquête emploi

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise à Istres, jusqu'au 23 avril 2017, une enquête par sondage sur emploi. Celle-ci permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Localement, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre leur indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Celui-ci sera muni d'une carte officielle d'accréditation.

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017. Celle-ci est faite au moyen d'un formulaire (disponible sur www.service-public.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de ville) qui doit être rempli par le titulaire de l'autorité parentale.

Carte Nationale d'Identité

À partir du 6 mars 2017, les modalités de dépôt d'un dossier de demande d'une Carte Nationale d'Identité (CNI) deviennent identiques à celles de l'obtention d'un passeport biométrique. Ainsi, le dépôt du dossier de CNI se fera uniquement sur rendez-vous pris auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville ou ☎ 04 13 29 50 00.

ESPACE PLURIEL JEUNES FORUM DES MÉTIERS DE LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ

L'Espace Pluriel Jeunes (EPJ) et la ville d'Istres ont organisé, mercredi 25 janvier, le "3^{ème} Forum des métiers de la défense et de la sécurité", de 14h30 à 17h, à la halle polyvalente. Un large dispositif a été déployé pour cette édition, en présence du maire François Bernardini, du sous-préfet Jean-Marc Senateur, de Patricia Ayala, présidente de l'EPJ, et de nombreux élus. Le public, venu nombreux, a pu assister à des démonstrations, rencontrer et échanger avec des gendarmes, des sapeurs pompiers, des policiers, nationaux, municipaux, des représentants de l'armée..., pour mieux connaître leurs missions et les filières pour pouvoir intégrer ces métiers. Une délégation des portes drapeaux, des associations patriotiques et d'anciens combattants de la ville étaient également présents. ■



44 925

C'est le nombre officiel d'Istréens, publié début janvier par l'INSEE (chiffre du recensement 2014).

Soit une augmentation de 3,06% de la population par rapport au précédent recensement en 2009.

Istres est la 6^e ville du département en terme de population devant Salon de Provence (44842 hab), derrière Aubagne (45563 hab) et Martigues qui compte 49455 habitants.

LOISIRS

8^e FORUM VACANCES

Le samedi 11 mars 2017 de 14h à 17h, dans le Hall de la Maison Pour Tous, a lieu la 8^{ème} édition du Forum Vacances. Un rendez-vous dédié aux séjours proposés en juillet et août aux jeunes Istréens de 6 à 17 ans. Ce forum est l'occasion de réunir autour d'une manifestation informative et conviviale, les parents, les enfants, et le personnel municipal qui organise et encadre les séjours qui rythmeront l'été 2017. Les séjours et destinations retenus en juillet et août prochains sont : le Gers (Couloumé) ; l'Aveyron

(Valrance) ; les Hautes Alpes (Istremont) ; la Corse (Cap Sud) ; les Landes (Mimizan) et enfin un séjour itinérant en Espagne (la Bisbal et Cambrils) .

Notez que les réservations pour ces séjours débuteront à l'accueil de l'Hôtel de Ville (esplanade Bernardin Laugier), le lundi 13 mars 2017 et se poursuivront jusqu'au mercredi 29 mars inclus (inscriptions directes à partir du 20 mai, en fonction des places encore disponibles). ■ ☎ 04 13 29 50 00





OMS DES VOEUX SPORTIFS

Mercredi 25 janvier, l'Office Municipal du Sport d'Istres (OMS) a organisé sa traditionnelle cérémonie de vœux dédiée à l'ensemble du monde sportif, en présence du maire d'Istres, François Bernardini et de nombreux élus. Une cérémonie pour la première fois célébrée à La Grange à Entressen et au cours de laquelle l'extinction de l'Etoile Sportive Entressen Istres (ESEI) après 40 ans d'existence, a été saluée avec une certaine émotion, en présence de ses sections dorénavant indépendantes. Une indépendance malgré tout accompagnée

par l'OMS, véritable support technique pour les clubs de la ville. Un moment d'échange qui a permis de revenir sur les grands rendez-vous sportifs portés par l'OMS, les ateliers sport santé, intergénérationnels, mais aussi l'évolution du site web, la "faites du sport" le minibus mis à disposition des clubs pour leurs déplacements... Le maire a souligné les projets sportifs à venir comme la maison des arts martiaux qui ouvrira fin 2017 ou le futur gymnase de Trigance. ■

MAS DES AIGUEBELLES VERS PLUS DE CONFORT

Lundi 30 janvier, le maire d'Istres François Bernardini, accompagné d'élus, de Georges Michel, président de la Chrysalide de Martigues et du golfe de Fos, a posé la première pierre du futur foyer d'accueil médicalisé du Mas des Aiguebelles à Entressen (photo). Une infrastructure d'une capacité d'accueil de 16 places qui offrira de meilleures conditions d'accueil et de prise en charge pour les résidents qui le nécessitent. Une inauguration qui suit de près celle du nouveau pavillon de l'Institut Médico Educatif (IME) La Chrysalide d'Istres qui s'est déroulée le 18 janvier, dédié à l'accompagnement des personnes atteintes de Troubles du Spectre Autistique (TSA). ■



Stratobus

Depuis le 9 décembre dernier le « Projet Stratobus », développé par le groupe Thalès Alenia Space est devenu le « Programme Stratobus ». Les premiers essais se dérouleront au pôle aéronautique d'Istres, Jean-Sarrail, et devraient débiter en avril 2018. Initié en 2009, ce projet de dirigeables relais de communication a été lancé officiellement le 27 avril 2016. Ce programme de 90 millions d'Euros est accompagné par la Banque Publique d'Investissement (cf Istres Magazine N°282, juin 2016).



Le gîte du Château de Couloumé

Dorénavant le château de Couloumé dans le Gers (propriété de la ville d'Istres) propose à la location un gîte tout équipé et refait à neuf, labellisé « CLEVACANCES » (www.clevacances.fr). Capacité d'accueil de 11 personnes, avec piscine, terrasse et jardin. Le gîte est disponible tout au long de l'année. Renseignements & réservation : Corinne Barnes, Mairie d'Istres, ☎ 04 13 29 59 18 ou 07 60 96 10 35



Fête de la Musique

Les chanteurs, musiciens ou formations... amateurs (avec au moins un membre résidant à Istres) ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire et ainsi participer à la programmation de la Fête de la Musique à Istres le 21 juin prochain. Bulletin d'inscription disponible dans l'espace documentaire ou en page « culture » sur le site internet de la ville : www.istres.fr ou auprès de la direction des événements (arènes du Palio), ☎ 04 13 29 57 14 - cmartinez@istres.fr



Réservation en ligne

Le catalogue de la Ludothèque intercommunale est désormais disponible en ligne. Vous pouvez choisir des jeux, les réserver et venir les récupérer dans la ludothèque de votre choix (CEC, Prépaou et Entressen). Pour rappel la Ludothèque c'est 4 espaces de jeu et de prêt avec plus de 7 000 jeux empruntables et 20 ludothécaires à votre service. Réservation en ligne : <http://ludothèque.ouestprovence.fr/> > rubrique « nos jeux ». Renseignements ☎ 04 42 56 82 43



Séjour au Centre d'Istresmont - Avril 2016

CENTRES AÉRÉS S'ÉPANOUIR À LOISIR

Offrir un accueil de qualité et diversifié aux enfants istréens, en centres de loisirs ou lors de séjours constitue un engagement constant de la municipalité. Partage, fraternité, réussite et amitié trouvent, ici, écho chez nos jeunes, grâce à la vie en collectivité.

Selon l'âge, les "Accueil de Loisirs Sans Hébergement" (ALSH ou centres aérés) proposent des activités ludiques permettant aux enfants de former leur personnalité, développer leur esprit critique, les initier à la citoyenneté et ainsi les placer comme des acteurs à part entière de leurs loisirs. Élément essentiel du dispositif de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, "les mercredis en accueil de loisirs" évoluent tout au long de l'année, à travers des projets communs. On y trouve, pour les 3/5 ans et les 6/11 ans, un accès privilégié à la culture (théâtre, cinéma, arts plastiques et découverte de livres) mais également

une sensibilisation à l'environnement (découverte des jardins, sorties parc, tri sélectif) sans oublier des temps de jeux collectifs, des activités basées sur la notion de démocratie, etc. Les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis de 11h30 à 18h (pour les enfants de 3 à 14 ans).

Des stages sportifs et des séjours encadrent les vacances

Il est possible, en complément des accueils de loisirs du mercredi, d'effectuer des stages sportifs. Plusieurs activités sont proposées telles que l'expression artistique, le VTT rando, les jeux de raquettes ou encore les sports collectifs. Des séjours au centre d'Istresmont, situé au cœur du Pays du Buech (dans les Alpes) sont également proposés. Au programme, selon la saison et le thème : équitation, cuisine, grands jeux et veillées, ski, etc. ■

Pour "les mercredis en accueil de loisirs", les enfants sont positionnés en fonction de leur groupe scolaire d'origine :

- ALSH JEAN MOULIN :
Ecoles Jean-Moulin, le Clos de la Roche, Camille-Pierron, Jules-Ferry, Pierre-Mendès France, Elise & Jean-Mille, Pierre-Armanet et Jacqueline-Auriol

- ALSH FÉLIX GOUIN :
Ecoles Félix-Gouin, René-Calamand, Raoul-Ortollan, les Carnes, Sainte-Catherine.

Pour les petites et grandes vacances, les enfants peuvent être inscrits sur l'un des ALSH suivants, de 7h30 à 18h :

- Printemps 2017 : Jean-Moulin (3/5 ans et 6/14 ans) et Sainte-Catherine (3/5 ans)
- Juillet 2017 : Jean-Moulin et Clos de la Roche (3/5 ans et 6/14 ans)
- Août 2017 : Jean-Moulin (3/5 ans et 6/14 ans) et Sainte-Catherine (3/5 ans)



Inscriptions en ligne depuis le "Kiosque famille"

Grâce au "Kiosque Famille", disponible depuis "istres.fr", il est possible d'effectuer des inscriptions en ligne en 4 étapes.

1/ S'il s'agit d'une 1^{ère} inscription, cliquer sur "s'inscrire", sinon, renseigner son identifiant à 6 chiffres disponible sur votre dernière facture (restauration scolaire, périscolaire,...).

2/ Deuxième étape, vérifier votre adresse mail dans la rubrique "mes codes d'accès", qui permettra de recevoir une communication concernant l'ouverture des inscriptions en ligne.

3/ Troisième étape, constituer le dossier des pièces obligatoires par enfant (fiche sanitaire, feuille d'imposition, n°CAF, etc) et valider le règlement intérieur. En cas de difficultés, ces documents peuvent être déposés à l'accueil de l'Hôtel de ville.

4/ Enfin, après validation du dossier, il ne vous reste plus qu'à effectuer votre inscription en ligne. Toutes les transactions bancaires sont réalisées sur des serveurs sécurisés.

FORUM VACANCES,

Venez choisir et découvrir vos vacances 2017 (séjours-colonies) le 11 mars de 14h à 17h à la Maison Pour Tous (CEC les Heures-Clares).

Des séjours en Espagne, en Corse, en Aveyron, etc, sont proposés pour les enfants et jeunes de 6 à 17 ans.

Plus d'informations en page 9

Accueil de loisirs, pour les enfants de 3 à 14 ans,

Vacances de Printemps - du 10 au 22 avril 2017

Les inscriptions se font en direct à partir du mardi 28 février 2017, selon les places disponibles. Inscriptions aux horaires habituels au guichet de l'Hôtel de ville ou via internet, depuis le Kiosque famille. Lundi de 8h à 18h / mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Séjours 6/11 ans - du 18 au 22 avril 2017 au Centre d'Istremont

Inscriptions directes à partir du mardi 28 février 2017 ; Vous pouvez faire votre pré-inscription en ligne sur le kiosque famille.



Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier. 13800 ISTRES
☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil au public :
le lundi de 8h à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h .
Tarifs, en fonction du Quotient Familial, disponibles sur istres.fr



Un futur centre aéré au domaine de Lavalduc

Après deux années d'élaboration, le projet d'implanter un centre aéré au domaine de Lavalduc, se concrétise. L'opération de réhabilitation et d'extension, consistant à créer un centre aéré, permettra l'accueil d'environ 240 enfants âgés de 3 à 14 ans, pour les centres aérés du mercredi et des vacances scolaires. La réalisation de projets de classes transplantées pour une trentaine d'élèves, tout au long de l'année sera envisageable, tout comme des projets de classes à thèmes spécifiques, en partenariat avec la ville. Les élèves de primaires et maternelles pourront y être accueillis pour des séjours avec nuitées.

Le Centre aéré de Lavalduc sera orienté autour de deux activités parfaitement adaptées au lieu, et qui répondent aux programmes scolaires, à savoir la découverte et l'étude du milieu environnant (faune et flore, etc) et l'astronomie. Cette offre, rare dans la région, devrait permettre d'optimiser la fréquentation du centre aéré, qui pourra être ouvert tout au long de l'année, y compris durant le temps scolaire. Avec ce projet, la municipalité propose une nouvelle vision du temps de loisirs des enfants, durant les vacances, qui jusqu'à présent, se déroule dans leur école... Un dépaysement certain pour des conditions d'accueil des enfants optimales.

Travaux prévus dans les prochains mois. Ouverture prévue mi 2018.

Coût : 2,5 Millions d'euros environ. ■

Ville
d'Istres



Nouveau :
à partir du 1^{er} février 2017

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA VILLE CRÉE LE RÉSEAU

emouv

DE BORNES DE RECHARGEMENT

POUR VÉHICULES

ÉLECTRIQUES

SUR ISTRES.FR, RETROUVEZ LES TARIFS ET LES
INFORMATIONS PRATIQUES



Ville d'ISTRES 
www.istres.fr

Page d'expression des Conseillers Municipaux

L'ARTICLE L. 2121-27-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Cette année, après avoir échangé avec un grand nombre d'Istréens durant le mois de janvier à travers les traditionnelles cérémonies de vœux, moments conviviaux toujours très appréciés, nous leur donnons rendez-vous pour un temps tout aussi important : celui du bilan à mi-mandat.

C'est le moment où l'équipe municipale est jugée sur le respect de ses promesses de campagne. Il sera donc question de rendre compte de nos actions, à partir du programme électoral pour lequel nous avons été élus. Le mandat municipal se rythme ainsi : Programme Electoral, Bilan à mi-mandat et Perspectives pour les 3 années à venir.

Dans notre cas, nous aurons aussi à présenter toutes les actions initiées au-delà de ce programme pour votre plus grande satisfaction et pour ma part je suis particulièrement fier de cette première étape. J'attends donc avec impatience l'heure de sa présentation. L'harmonie et le bien être de notre population ont guidé nos choix, toutes les actions, du service le plus minime au projet les plus importants s'imbriquent dans une cohérence implacable où tout est pensé pour que notre Ville, tout en se développant, reste le berceau confortable et douillet des générations d'Istréens, à venir. Istres s'agrandit certes, mais je préfère dire que Istres grandit et j'en veux pour preuve la formidable attractivité de notre Ville et les nombreux investisseurs qui s'y intéressent. Cette année sera aussi celle de la naissance de grands projets trop longtemps retardés par une « poignée d'empêcheurs de tourner en rond », je veux parler bien sûr du FORUM DES CARMES, mais aussi du POLE AERONAUTIQUE et de tant d'autres qui donneront toute sa résonance à notre signature : « Istres, la Ville par Excellence » prendra résolument tout son sens en 2017.

Notre travail se poursuit, inlassablement, quotidiennement pour mener à bien tous les projets que je sais bons pour les Istréens. Je souhaite une nouvelle fois au nom de la Majorité Municipale, à toutes et à tous, une très belle année 2017 ponctuée par nos nombreuses rencontres.

François BERNARDINI
"Nous, sommes Istres"

La plaine de la Crau, reste une protection partielle et n'empêche pas la poursuite de l'aménagement par divers projets incompatibles. Comme l'arrivée du pôle-aéronautique, qui reste malgré son lieu une véritable réussite car porteur par ces nouveaux métiers technologiques. Istres, comme les communes voisines, a un amas de zones industrielles, commerciales, de lotissements, des alignements de ronds-points... toutes se ressemblent. La ville s'est mise à dévorer la campagne, un paysage victime de toutes ces politiques d'aménagement du territoire qui transforment, depuis 50 ans, notre douce Région. Tout disparaît sous le béton, le bitume, les panneaux, la tôle. Mais dans l'intérêt de qui? Istropolis ! Dont le but est de vider le cœur de la commune, de ses commerces, de favoriser la malbouffe, de contraindre de nombreuses entreprises à délocaliser et à fabriquer des emplois précaires et des chômeurs ? Ou bien, aux élus majoritaires, qui en accroissant le nombre de ses commerces, augmentent les ressources fiscales de leur commune et peuvent se vanter devant leurs électeurs de créer des emplois, se gardant bien d'évoquer ceux qui disparaîtront parallèlement sur leur localité et ses villes voisines ? Difficile à dire que l'aménagement du territoire soumis aux puissances financières débouche toujours sur des effets pervers ! Comment un Maire peut-il facilement refuser un projet parasite, si c'est par ailleurs une source de financement pour le budget communal ? Quel talent ! Ou ont les élus locaux de tuer les centres villes au profit de périphéries massacrées par « des boîtes à chaussures » clinquantes et moches, qui dans le futur finiront en friches ! C'est une sorte de chaos naturel et spontané, prix à payer pour la « croissance » de notre bien-être matériel. Alors, sans oublier un coin de prairie, rêvons un instant au Forum des Carmes qui pourrait être le début d'une ville passante, désenclavée, d'une ville désintoxiquée de la voiture, oublieuse des artères qui segmentent et des zones privatisées et sécurisées, d'une ville de faubourgs dont les fonctions « habitat, travail, commerce, loisirs » seraient à nouveau mélangées, d'une ville hybride, métissée, où chacun mettrait un peu du sien...

Véronique Iorio, Sylvie Mourot, Alain Delyannis et Jean-Michel Mourot, "Élus Indépendants"

Il y a une opposition à Istres ! Décidément le maire ne s'y fait pas et a cru bon nous écorner lors de la première cérémonie des vœux (en nous traitant de « pisse vinaigre »), ce qui ne nous a pas donné envie de participer aux suivantes, ce d'autant que cette multiplicité est étonnante quand on se fait le chantre du bien vivre ensemble ! C'était quand même mieux avant, tous réunis à la salle des fêtes, mais encore faut-il pouvoir la remplir ! ?

Dans ce monologue prétentieux, seul spectacle offert sur scène (on aurait préféré de vrais équilibristes), nous avons relevé que les grues vont enfin apparaître au Forum des Carmes, alors que le village des marques de Miramas sera lui inauguré au mois d'Avril. A croire qu'il n'y a d'obstacles juridiques qu'à Istres ! C'est donc de la poussière qui nous attend cette Année au centre ville, et probablement aussi un peu de fumée lors de la présentation du budget, et du rapport de la Chambre Régionale des comptes !

Heureusement qu'il y a le pôle aéronautique voulu par l'état pour conforter notre avenir ! Mais où est le projet de ville ? C'est là que l'on attend un Maire !



Michel LEBAN



Robin PRÉTOT

Faire absorber à sa ville toutes les technologies possibles, est-ce une démarche moderne ? Istres a intégré le progrès dans son développement mais nous estimons que certains choix n'ont pas suscité assez de recul.

Nous attirons régulièrement l'attention sur l'intrusion dans la vie privée que permettent les caméras de surveillance et les télécommandes des bornes escamotables du centre ville. Nous déplorons que notre « temps de cerveau humain disponible » ait été vendu à l'aide d'écrans publicitaires et nous assumons notre méfiance à l'égard du wifi bientôt disponible dans les écoles.

Si d'autres choix s'avèrent être plus pertinents, pourquoi s'arrêter en chemin ? Pourquoi ne pas ouvrir l'open data aux Istréens ? L'information publique n'appartient-elle qu'à certains ?

Pour nous, elle est un bien commun.

Une ville moderne doit pouvoir allier progrès et émancipation collective.

Vos élus IEAG,

L JAREMA et A.BURLES

En attendant cette élection et pendant tout le mois de janvier, le maire d'Istres présente ses vœux à la population istréenne. Promesses d'implantations d'entreprises que nous attendons impatiemment, beaucoup plus que le projet Istropolis de Arizona Investissement dans la zone du Tubé : 15.000 mètres carrés en 2012, passés à 29.000 mètres carrés en 2017 avec l'implantation de 31 magasins. Un projet voté par des élus locaux principalement. Quid des magasins existants, déjà mal en point. Et surtout des promesses d'extension de la Ville avec des choix urbanistiques déjà mis en cause par différentes associations. Nous, nous pensons que toutes opérations immobilières d'importance devraient être soumises par référendum aux électeurs istréens.

Paul MOUILLARD - Istres Bleu Marine

A Istres ville gérée par les socialistes et républicains Il est plus facile de donner un terrain pour construire une mosquée que de s'opposer à l'enseignement des langues étrangères pour les enfants des écoles primaires ou à la théorie du genre dans nos lycées. Au front national nous préférons la théorie du patriotisme ainsi que l'enseignement de notre belle langue française. Facebook conseiller municipal istres front national.

Charles VALENTIN

SERVICES EN LIGNE

		
État Civil	Formulaires administratifs	Familles
		
emouv'	Elections	Billetterie en ligne
		
Marchés publics et ventes aux enchères	Mon association	Urbanisme

À PARTIR DU 1^{ER} MARS, LA VILLE D'ISTRES ENRICHIT SON OFFRE DE DÉMARCHES EN LIGNE AVEC LA MISE EN PLACE DU « KIOSQUE CITOYEN – MES DÉMARCHES »

En quelques clics de souris vous y trouverez l'ensemble des démarches réalisables en ligne (depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone) telles qu'une demande d'acte d'état civil, l'inscription sur les listes électorales... et bien d'autres formalités administratives, ainsi qu'un accès simplifié à toutes les notices d'information publiées par la ville dans le cadre de la certification Qualiville.

Le « Kiosque citoyen – Mes démarches » vous proposera également :

- de connaître quotidiennement (du lundi au vendredi) et en temps réel le nombre de places disponibles dans les crèches de la ville ;
- de réaliser diverses démarches d'urbanisme ;
- d'accéder au Kiosque Famille (école, restauration, loisirs, séjours...);
- d'accéder à la billetterie en ligne de la ville ;
- de créer votre propre « compte » vous permettant notamment de suivre l'historique de vos demandes auprès de la collectivité ;
- de vous abonner au réseau Emouv' ;
- et bien d'autres services qui seront développés au fil du temps...

Pour y accéder rien de plus simple : **WWW.ISTRES.FR RUBRIQUE > KIOSQUE CITOYEN - MES DEMARCHES**
Accès disponible depuis n'importe quelle page du site.



BIEN ÊTRE

Graines de zen

Pour la 8^e année consécutive la Maison Pour Tous nous invite à vivre un week-end sous le signe de la « zenitude » les 17, 18 et 19 mars, avec son rendez-vous consacré au bien-être : «Graines de Zen».

Ateliers, conférences, stands... tous les ingrédients sont ici réunis pour « cultiver un quotidien plus sain, plus serein, plus malin » !

Durant 3 jours, les «acteurs» de proximité dans le domaine du mieux-être, y sont mis en lumière. Ce rendez-vous leur permet de se faire connaître en présentant leurs techniques ou d'en faire une démonstration.

Shiatsu, Do in, chromothérapie, hypnose, heartfulness, Chi Nei Tsang... Derrière ces termes se cachent des techniques de relaxation et de bien-être.

Pour participer aux différentes conférences et ateliers il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Maison Pour Tous (CEC les Heures Claires, téléphone 04 42 55 32 20) à partir du 28 février à 17h30, puis aux horaires habituels d'ouverture de la MPT.

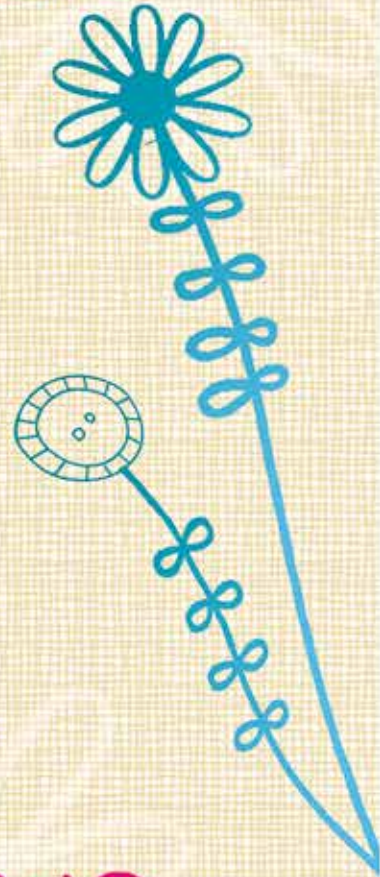
Plus d'infos et programme détaillé sur www.mptistres.org



8^{ÈME} ÉDITION

GRAINES DE ZEN

CULTIVEZ UN QUOTIDIEN PLUS SAIN, PLUS SÉREIN, PLUS MALIN !



17-18-19
MARS
2017



STANDS
CONFÉRENCES
ARTS DU TOUCHER
ATELIERS DE PRATIQUE
AUTOUR DU MIEUX-ÊTRE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
MAISON POUR TOUS - ISTRES / 04 42 55 32 20



LA VILLE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS

**Selon le ministère du logement et de l'habitat durable, il existe en France plus de 450 000 habitats indignes (ou insalubres) exposant leurs occupants à des risques pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.
La ville d'Istres a signé une convention avec l'Etat pour lutter contre ce fléau.**

Avec ses près de 45 000 habitants, la ville d'Istres compte un parc de logements privés, ainsi qu'un parc de logements sociaux principalement occupé par des familles isolées, monoparentales, à faibles revenus, de personnes retraitées ou assujetties au R.S.A,... Le marché locatif n'étant pas toujours de bonne qualité, la municipalité et ses partenaires sociaux travaillent activement depuis plusieurs années sur la qualité des logements fournis. A Istres, depuis 2010, 132 dossiers concernant un signalement de logement insalubre ont été enregistrés : 57 ont été clôturés suite à l'intervention du service «Qualité de l'Habitat» permettant une remise en état des logements, 43 ont été classés sans-suite, 19 sont en cours de traitement et 7 ont fait l'objet d'arrêtés d'insalubrité actifs ayant entraîné la fermeture des logements.

Des situations heureusement peu fréquentes, mais nécessitant, si besoin est, une réhabilitation de l'habitat en question, ou à en interdire la mise à disposition. L'action mise en place vise à protéger la santé et la sécurité des locataires, mais également à accompagner des propriétaires pas toujours au courant des lois et normes d'habitabilité.

Les démarches

Ainsi, pour signaler tout logement dégradé, la ville d'Istres a créé en 2011 un "guichet unique" (04 13 29 59 17) recensant tous les problèmes rencontrés par les locataires. Le signalement est directement transmis au service "Qualité de l'Habitat". Lors du premier entretien, pour enregistrer la plainte et constituer le dossier, le locataire doit fournir une série de documents tels que la copie du Bail et tout autre justificatif permettant d'étayer sa demande.

Le service "Qualité de l'habitat" a la charge de réaliser une première visite du logement afin d'établir une fiche d'évaluation et ainsi



Photo : DR

constituer un compte-rendu des problèmes rencontrés. Chaque partie recevra un rapport (écrit + photos) incitant le propriétaire à réaliser les travaux nécessaires. Une fois les travaux effectués, un contrôle du logement est fait, afin de s'assurer qu'il soit redevenu conforme au "Règlement Sanitaire Départemental". Chaque dossier sera soumis au "Comité Technique" (réunion de tous les partenaires) tous les 2 mois afin d'en suivre l'évolution.

Des projets

Ce dispositif mis en place depuis 2010 sur Istres, est en passe de devenir une référence en terme d'organisation et de fonctionnement pour les collectivités aux alentours. Dans le souci d'être toujours plus performant, plusieurs projets sont prévus dès cette année : la création d'une cellule "Incurie" en partenariat avec la "Maison Régionale de la Santé" (MRS) et le Dr Metge du Centre Médico-Psychologique d'Istres permettant un accompagnement des occupants en difficulté, ou encore l'organisation de demi-journées d'informations

sur les pathologies mentales en direction des acteurs de la LHI (bailleurs, techniciens,...). Enfin la création d'une page dédiée à l'Habitat Indigne sur www.istres.fr est en préparation. ■

L'INCURIE

L'Habitat Indigne n'est pas forcément toujours du fait d'un propriétaire négligeant, mais peut aussi être le résultat d'une "Incurie" : elle désigne essentiellement le fait pour une personne d'apporter peu de soins à elle-même. Elle est caractérisée par une occupation insalubre du logement avec une accumulation de résidus pouvant entraîner des odeurs, des présences de nuisibles et engendrer un risque sanitaire et d'incendie. Même s'il est difficile de recenser les cas puisque les personnes atteintes de ce trouble de comportement peuvent faire illusion auprès de leur entourage, on estime à 10/15% de la population française touchée par cette pathologie comportementale. L'incurie n'est pas une fatalité, nous avons tous la possibilité d'agir et d'aider un proche !

AGIR CONTRE L'EXCLUSION

LE CCAS : QUELLES MISSIONS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé par le Maire, est un élément important dans la politique sociale de la ville. Il anime une action de prévention et de développement social dans la commune et participe de la lutte contre l'exclusion et l'isolement. Les missions principales du CCAS se décomposent en 3 grands axes : le suivi des personnes en difficulté, le maintien à domicile des personnes âgées et l'animation des 3 foyers-restaurants de la ville (Regalido, Meraviho et Rassuen).

Le CCAS en quelques chiffres en 2016

35 agents

469 bénéficiaires
des différentes aides

47 845 heures

d'intervention à domicile, comprenant les services de petits travaux de bricolage et de jardinage notamment pour les personnes âgées

65 000 repas

au total, servis dans les 3 foyers restaurants de la ville

40 505

portages de repas à domicile.

Dans un souci de lutte contre l'exclusion et avec la volonté de maintenir la cohésion sociale, le CCAS assiste et accompagne les personnes (en famille ou individuellement) traversant des moments difficiles. Celles-ci sont reçues au centre par des agents d'accueil étant en capacité de leur donner un premier niveau de renseignements.

Dans certains cas, elles seront réorientées vers une structure plus adaptée pour répondre à leurs demandes. Les usagers du CCAS peuvent, sur rendez-vous, rencontrer un agent instructeur du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'"Aide légale" ou encore du "Maintien à Domicile". Des assistants socio-éducatifs sont également disponibles pour les aider, les accompagner et les orienter vers les organismes compétents en fonction de leur situation.

Une palette d'activités pour le 3^{ème} âge

Le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, constitue la grande priorité du CCAS. L'objectif est de leur permettre de rester chez elles en toute sécurité, de maintenir un véritable lien social et une ouverture vers l'extérieur. Pour cela, une palette de services diversifiés et adaptés sont proposés avec des tarifs basés sur le quotient familial.

Tant que la condition physique des personnes âgées le permet, les agents du CCAS insistent pour qu'elles fréquentent l'un des 3 foyers-restaurants existant en ville. Tous les jours, un

service de transport en mini-car est assuré. L'heure de retour est variable, permettant ainsi aux bénéficiaires de participer aux activités proposées par leur foyer. Si la personne âgée est momentanément dans l'incapacité de se déplacer, elle peut faire appel, du lundi au vendredi, au service du portage des repas à domicile (certificat du médecin traitant, à l'appui).

Les seniors peuvent aussi bénéficier d'un service de "télé assistance", moyennant le paiement d'une cotisation égale à 1% de leurs revenus. Ce système permet, grâce à un boîtier branché à une prise téléphonique, d'être en contact visuellement 24h/24 avec des membres de sa famille. Des opérateurs peuvent être également appelés par l'utilisateur s'il se sent seul et ressent le besoin de discuter.

Dans le cadre des "Services à la personne", 35 agents sociaux formés peuvent aussi se rendre disponibles, sur rendez-vous, pour une aide à l'entretien du logement, aux tâches ménagères, aux courses, etc.

Enfin, dans l'optique de favoriser l'épanouissement culturel, les usagers peuvent aussi bénéficier du "portage à domicile" de documents de la Médiathèque (livres, cassettes,...). ■

Centre Communal d'Action Sociale
18 av Aristide Briand 13800 Istres
☎ **04 42 55 51 00**

Journée festive et repas des seniors

Le traditionnel repas des seniors, organisé au printemps par la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu les mardi 11 et mercredi 12 avril 2017 à la Halle polyvalente. Pour y participer il est nécessaire de s'inscrire au préalable.

Les bénéficiaires sont toutes les personnes résidant à Istres et âgées d'au moins 60 ans au 1^{er} janvier 2017. Les inscriptions auront lieu (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) : du 6 au 10 mars 2017, de 9h à 12h au foyer la Meraviho à Entressen et du 13 au 24 mars de 9h à 12h au foyer la Regalido à Istres.

Renseignements auprès du CCAS ☎ 04 42 55 51 00

DÉBROUSSAILLEMENT TOUS VIGILANTS !

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé de feux de forêt, comme l'ont démontré les événements tragiques de l'été dernier à Istres et ses alentours. L'occasion pour la commune de revenir sur les Obligations Légales de Débroussailllements (OLD), encadrées par le Code Forestier et les Arrêtés Préfectoraux, parfois méconnues et constituant pourtant l'élément majeur de la prévention des incendies.



La ville d'Istres a décidé de lancer une campagne de communication destinée à rappeler et faire respecter plus strictement la réglementation relative aux Obligations Légales de Débroussailllement (OLD).

En effet, le respect de ces obligations, par la ville, a permis d'éviter le pire lors des événements tragiques ayant eu lieu en août dernier à Istres. Fin janvier, un courrier informatif, signé du Maire et du Préfet, a été envoyé à l'ensemble des propriétaires concernés et situés dans les zones particulièrement exposées au risque d'incendie.

Dès le printemps prochain, les services de l'Etat seront amenés à contrôler l'exécution du débroussailllement dans ces secteurs concernés.

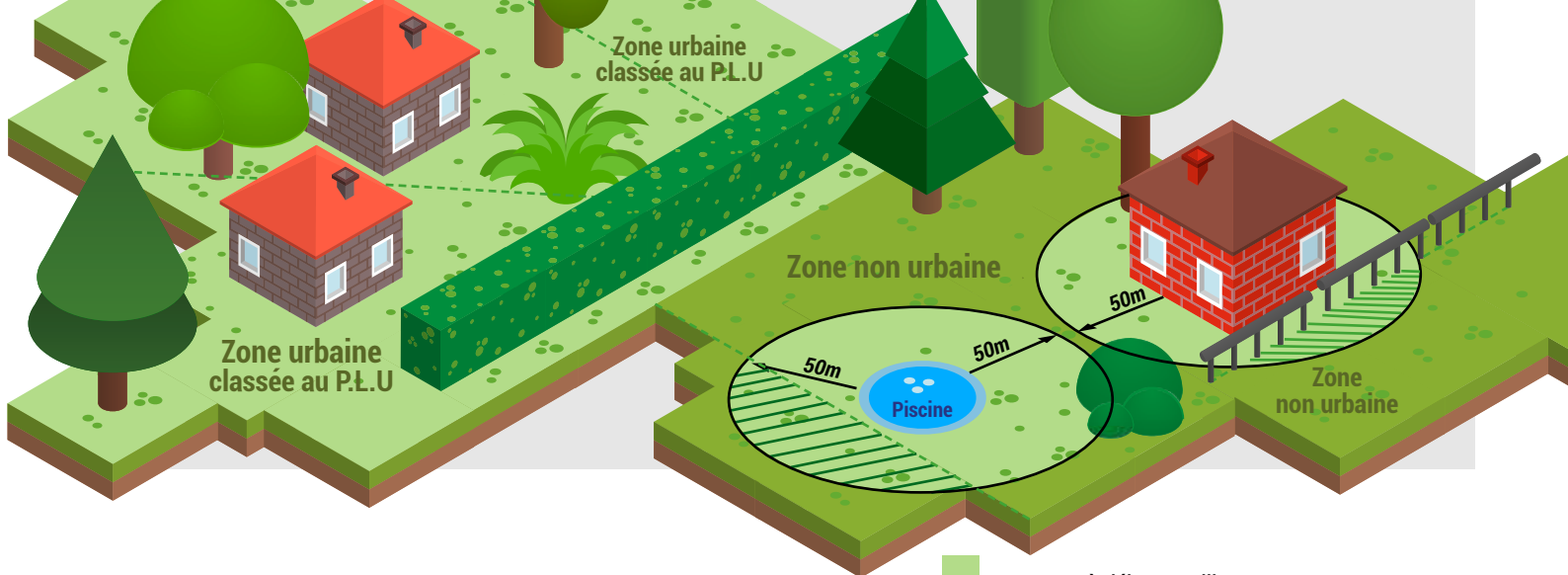
Parmi ces obligations, tous les abords de constructions, chantiers et installations de toutes natures doivent être débroussaillés sur un rayon de 50 mètres. De plus, plusieurs travaux complémentaires doivent être réalisés par le propriétaire, tels que supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de la façade de l'habitat, éliminer les arbres morts, couper toutes les branches basses situées à

moins de 3 mètres du sol, supprimer tous les arbustes situés sous les arbres, évacuer les végétaux coupés. Des gestes qui permettront, en cas de feu, de protéger les biens et les personnes et d'éviter sa propagation dans les propriétés situées à proximité. ■

Plus d'infos sur le débroussailllement sur le site internet de la ville :

www.istres.fr/debroussailllement

Contact : Département Environnement et Développement ☎ 04 13 29 58 90



Dans ces espaces soumis au risque d'incendie, deux cas peuvent se présenter :

- **En zone urbaine classée au P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) :** toutes les parcelles bâties ou non, doivent être débroussaillées en totalité par leur propriétaire.
- **En zone non urbaine :** le débroussaillage est obligatoire 50 mètres autour de toutes constructions, chantiers et installations de toutes natures ainsi que 10 mètres de part et d'autre de la voie d'accès privée.

Dans le cas où ce débroussaillage dépasse les limites de propriété, le propriétaire de la construction est tenu de réaliser les travaux dans les propriétés voisines.

Le non-respect du débroussaillage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros. Les personnes habilitées à contrôler ce débroussaillage peuvent mettre en demeure le propriétaire de réaliser les travaux dans un temps restreint. Si la non-exécution a été constatée, le propriétaire s'expose à une amende et une mise en demeure de réaliser le débroussaillage. Le cas échéant, la réalisation d'office par la commune pourra se faire aux frais des propriétaires.

En cas d'incendie, la responsabilité du propriétaire est totalement engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage. De plus, le Code des Assurances prévoit que si l'assuré ne s'est pas conformé aux OLD, une franchise supplémentaire de 5 000 euros pourra être appliquée. ■



Zone à débroussailler
Rayon de 50m devant être débroussaillé
Zone à débroussailler à vos frais chez votre voisin
Limite de propriété

NOS AMIES, LES PLANTES MÉDITERRANÉENNES

Les plantes méditerranéennes s'adaptent à la sécheresse, sont respectueuses de l'environnement, et réclament peu d'entretien. Après le passage du feu, elles ont de grandes facultés de renouvellement. Parmi ces plantes, on retrouve : l'olivier, le cyste, le pin, le cèdre, l'amandier, le figuier, le chêne, le grenadier, la lavande, le romarin...

DONNER L'ALERTE

Si vous êtes témoin d'un départ de feu ou d'une fumée suspecte, téléphonez au 18 ou 112 en donnant votre identité, votre numéro de téléphone, le lieu de l'incendie et décrire ce qui brûle. Chaque minute compte !

LES SECTEURS CONCERNÉS

Il s'agit des espaces forestiers et de la bande située à moins de 200 mètres en périphérie de ces massifs. Si vous souhaitez prendre connaissance des différentes zones d'Istres, concernées par les OLD, les plans sont consultables sur le site internet de la ville : www.istres.fr/debroussaillage



Chèques "Emploi-service"

Avec les chèques "Emploi-service", il est possible d'employer une personne pour réaliser le débroussaillage sur sa propriété. Ainsi, le propriétaire pourra bénéficier d'une réduction d'impôts pouvant atteindre la moitié des sommes versées (salaires + charges), dans la limite d'un plafond de 10 000 euros (soit une déduction maximum de 5 000 euros).





Inaugurée le 28 janvier 2017, l'Agence Postale Communale d'Entressen a ouvert ses portes au public le 30 janvier. Elle est le fruit d'une forte volonté de la municipalité de maintenir ce service public de proximité dans un contexte où le groupe «La Poste» se désengage dans toutes les petites communes.

APRÈS LE DÉSENGAGEMENT DE LA POSTE LA VILLE FINANCE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE D'ENTRESSEN

L'agence de «La Poste» du village avait fermé en mars 2016 après avoir subi d'importants dégâts consécutifs à une tentative de vol de son distributeur automatique de billets. Dès lors, le maire d'Istres a engagé des discussions avec les responsables régionaux du groupe «La Poste» pour trouver les solutions permettant le maintien de ce service public essentiel. Après plusieurs réunions où ont été relayées les attentes des habitants, inquiets de ne pas voir l'agence rouvrir, le maire a proposé un dispositif rendu possible par l'implication matérielle et financière de la collectivité associée à une contribution de la Poste. Un projet d'Agence Postale Communale qui a été entériné par le Conseil Municipal le 25 juillet 2016.

Les services qui y seront proposés :
Les produits et services postaux tels que l'affranchissement (lettres et colis ordinaires ou recommandés), la vente de timbres et emballages colissimo..., le dépôt et le retrait d'objets y compris « recommandés », les services de proximité comme la réexpédition ou la garde du courrier ou encore le dépôt de procurations...
L'agence proposera également des services financiers et prestations associées, tels que le retrait d'espèces sur compte courant ou sur livret d'épargne (dans la limite de 350 euros par jour) par période de 7 jours, le paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération, les procurations liées aux services financiers, le versements d'espèces sur un «Postépargne» ou livret d'épargne,

dans la limite de 350 euros par jour, la transmission au centre financier pour traitement des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

Distributeur de billets

Le maire a réaffirmé devant le Conseil Municipal et devant le Conseil de Quartier d'Entressen, sa volonté d'installer un distributeur automatique de billets (DAB), aux frais de la collectivité s'il le fallait car pour l'instant La Poste refuse de le faire au motif qu'il y a trop peu de retraits pour que le service soit rentable . A ce jour, les discussions se poursuivent avec d'autres établissements bancaires.

Nouveaux locaux et nouveaux moyens pour la Police Municipale

Le même jour était inauguré le nouveau poste de Police Municipale sur la gauche de la mairie annexe. De nouveaux locaux mais aussi des renforts humains et matériels puisque désormais un agent supplémentaire sera affecté de manière permanente au village avec un nouveau véhicule siglé « Police Rurale ». A noter que les effectifs de la brigade motorisée ayant été doublés pour toute la commune, les motards effectueront plus de passages réguliers à Entressen. ■



FÊTE DE L'AUTRE 2017

APPEL À CANDIDATURE

La 7e édition de la Fête de l'Autre aura lieu le samedi 20 mai 2017 au parc Marcel-Guelfucci. Cet événement, coordonné par les jeunes du Service Civique, s'inscrit dans une logique de participation des habitants de la ville. Ils accompagneront tous les citoyens volontaires pour organiser pendant cette journée festive, des animations interculturelles et intergénérationnelles, autour de la musique, de la danse, de la cuisine, du sport, etc... Plusieurs réunions hebdomadaires avec les

habitants auront lieu à partir du jeudi 20 avril 2017 dans les différents quartiers de la ville.

Les volontaires du Service Civique se tiennent à votre disposition pour mettre en œuvre votre projet tant sur le plan humain, matériel ou administratif.

Ainsi, retrouvez-les, sur les marchés du mardi matin, dans le centre ville, jusqu'au 18 avril 2017. ■

Maison du Citoyen, CEC Les Heures-Claires
☎ 04 42 41 15 20 et 06 77 37 92 05



TRIGANCE

SOYEZ CRÉATIFS !



Durant les vacances scolaires, du 13 au 23 février, la Maison de quartier de Trigance (Centre Social et d'Animation Pierre Miallet) propose toute une série d'activités créatives à faire en famille (parents et enfants, grands parents et petits enfants...) avec l'aide et la complicité d'une équipe d'animatrices chevronnées, les après-midi entre 14h et 16h30.

Au programme durant les deux semaines des vacances de février : la création d'un tableau japonais ; la fabrication d'un attrape rêve ou celle d'une boîte à secrets, la confection d'une tirelire, d'un porte clé, d'un kaléidoscope, d'une mosaïque ou encore la décoration de pots de fleurs... Renseignements ☎ 04 90 56 10 39 ■



LA BAYANNE

CURE DE JOUVENCE POUR LE GYMNASSE

Après l'extension du gymnase Cauche pendant l'été, c'est au tour de celui de la Bayanne, le gymnase Hubert-Parage, de subir un lifting.

D'un montant de 248 716,80 € TTC, les travaux, débutés en décembre dernier consistent pour l'essentiel à la reprise de la charpente et le traitement de la structure "lamellé-collé".

Le bâtiment étant fermé au public, ce sera l'occasion de procéder à d'autres travaux rendus nécessaires au vu de son âge, datant des années 70.

C'est ainsi qu'une mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, sanitaire, portes extérieures...) va être réalisée.

Réfection des sols, (à l'exception de la surface dédiée au sport), peintures intérieures, remise en état des douches et vestiaires, remplacement de l'ensemble des menuiseries intérieures et extérieures, rénovation de l'installation électrique, y compris le remplacement de l'alarme incendie, ravalement des façades,... compléteront les travaux qui sont prévus pour durer jusqu'à la fin du mois d'avril au minimum.

Les scolaires ont été rapatriés vers l'école, en ce qui concerne les autres usagers associatifs, des créneaux leur ont été proposés dans d'autres gymnases de la ville. ■

RÉSIDENCE DES BAUMES

LA PRISE EN CHARGE DES « VRD » EN QUESTIONS

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre dernier le maire a réaffirmé la position de la ville (identique depuis plus de 30 ans) quant à la prise en charge par la collectivité de la Voirie et Réseaux Divers (VRD) à la résidence des Baumes. Construit dans les années 75, cet ensemble immobilier (privé) compte 14 bâtiments gérés par 3 syndicats, regroupant environ 460 propriétaires. Depuis toujours, la ville assure ici, sans contrepartie financière, l'éclairage public. L'état de la voirie et des réseaux divers, situés sur ce domaine privé, est aujourd'hui vétuste et suscite le mécontentement de nombreux habitants évoquant, à tort, la responsabilité de la mairie en la matière. Ces espaces et équipements étant privés

et gérés par des syndicats, la ville ne peut rien y entreprendre.

Dans sa communication, le maire a rappelé la proposition faite en 2008, date à laquelle la ville avait provisionné une somme de 500 000 € pour remettre la «VRD» en état et l'intégrer dans le domaine public. Cette opération n'a pu être finalisée, à cause de l'intervention d'un syndic qui a alimenté et amplifié, à l'époque, les craintes des habitants, vis à vis du passage de ces espaces communs du domaine privé au domaine public.

Aujourd'hui, souligne le Maire, «la collectivité ne peut donner suite à cette demande de prise en charge des lieux en

l'état car, depuis la proposition initiale, la situation s'est beaucoup dégradée. Même si la commune est prête à investir dans la rénovation, il appartiendra également aux copropriétaires de prendre à leur charge, au préalable, une partie des travaux de remise en état»...

La décision appartient maintenant aux propriétaires. «Une réunion publique pour leur expliquer tout l'intérêt de la prise en charge des «VRD» de la résidence des Baumes par la commune, pourrait être organisée s'il le faut, pour réaffirmer la position de la municipalité à ce sujet», a souligné le Maire dans sa communication au Conseil Municipal. ■



PRÉVENTION

CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION



Par arrêté préfectoral du 23 décembre 2016, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID) va mener durant toute l'année 2017 (du 9 janvier au 22 décembre) une campagne de démoustication dans 23 communes des Bouches-du-Rhône, dont Istres.

Le traitement pour lutter contre la prolifération des moustiques sera prioritairement réalisé avec des produits insecticides composés de substances biocides actives, larvicides et adulticides, conformément aux directives énoncées par l'arrêté préfectoral dans ses articles 3 et 4, notamment pour les zones naturelles

classifiées «Natura 2000». Par ailleurs afin d'éviter l'émergence de sites larvaires, dans son article 8, l'arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône, impose aux propriétaires, locataires et autres occupants de maisons individuelles ou d'immeubles privés ou publics, riverains des voies publiques et privées, de vidanger les réserves d'eau non destinées à l'alimentation, les bassins d'ornementation ou d'arrosage ainsi que tout autre réceptacle tel que les soucoupes d'eau... Les propriétaires riverains de cours d'eau sont tenus d'en assurer l'entretien régulier afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau. Enfin, les entrepreneurs qui exercent leurs activités sur la voie publique ou dans des propriétés privées qui l'avoisinent sont tenus d'assurer, le cas échéant, le libre écoulement des ruisseaux et des caniveaux.

En cas de nécessité et après en avoir été averti, le propriétaire, le locataire ou l'exploitant, sera placé dans l'obligation d'autoriser l'opérateur public (EID) à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, même habitées, pour procéder à la démoustication (articles 12 et 13). L'arrêté préfectoral du 23 décembre 2016 définissant la campagne de lutte de contrôle de la nuisance liée aux moustiques dans le département des Bouches-du-Rhône pour l'année 2017 est affiché en Mairie. ■

Plus d'information et de conseils pour lutter contre la prolifération des moustiques : EID Méditerranée : www.eid-med.org © 04 67 63 67 63.

LE RANQUET

L'accès au quartier du Ranquet sera réglementé durant la période estivale. Ainsi seuls les riverains pourront y pénétrer avec leur(s) véhicule(s). Cette mesure devrait être mise en œuvre pour des raisons de sécurité, suite aux difficultés d'accès rencontrées par les Pompiers lors des incendies de l'été 2016 en raison du stationnement gênant de nombreux véhicules.

Nous reviendrons dans le détail de cette mesure dans un prochain numéro d'Istres Magazine.

Notons qu'à l'occasion des vœux de l'APR, début janvier, Patrice Mariniello président de l'association a tenu à saluer Léona Rougon 93 ans, doyenne de l'APR, et Conception Moretto, qui tout en demeurant toujours à Istres quitte le quartier du Ranquet mais en reste membre d'honneur.



ALLÉE DE L'AVENTIN

Abattage d'un pin et reprise de la chaussée

Afin de faciliter l'accès des commerces du Boulingrin, un pin a dû être abattu permettant ainsi la remise en état de la chaussée Allée de L'Aventin. Ces travaux seront terminés le 31 mars et nécessitent la neutralisation d'une voie sur l'avenue Félix-Gouin.

CHEMIN DE LA PUJEADE

Enfouissement réseau électrique

Des travaux d'enfouissement du réseau électrique ERDF ont lieu jusqu'à la mi-mars sur le chemin de la Pujeade. En raison de ce chantier la voie est fermée à la circulation au niveau des intersections avec la rue Constantin Rozanoff et la traverse du Valinie. Durant toute la durée des travaux, l'accès des riverains à leurs propriétés sera maintenu.

CHEMIN DU CASTELLAN

Passage piétons

Des travaux d'aménagement de la voirie ont été réalisés, dernièrement, sur le chemin du Castellan. Il s'agissait de la mise en place d'un passage piéton associé à la pose d'un feu tricolore, pour faciliter la traversée des usagers du foyer seniors de la Régalido, et de l'installation de mobilier urbain, le long des trottoirs, afin d'empêcher le stationnement des véhicules.

CHEMIN DE SAINT-ETIENNE

Sens unique

Des travaux de réfection du chemin de Saint Etienne et sa mise en sens unique de circulation ont eu lieu en début d'année.



Jérôme Godefroy

"Tout officier rêve un jour de diriger une compagnie et c'est certainement l'un des grands moments de ma carrière"

Depuis le 1^{er} août, la compagnie de gendarmerie départementale d'Istres a un nouveau commandant : le Capitaine Jérôme Godefroy dont la passation de pouvoir s'est déroulée officiellement le 14 octobre dernier.

Installé à Istres pour les quatre prochaines années, ce gendarme depuis plus de 25 ans, effectue son retour sur le terrain après avoir passé cinq ans à l'Etat-major à Marseille. Il est désormais à la tête d'une centaine de femmes et d'hommes dont la moitié ont la qualification d'Officiers de Police Judiciaire (O.P.J.). *"Une fierté"* avoue-t-il, *"tout officier rêve un jour de diriger une compagnie et c'est certainement l'un des grands moments de ma carrière"*.

Le territoire sous compétence de la compagnie istréenne s'étend du Rove et la côte bleue jusqu'à l'est de l'étang de Berre : *"en fait"* explique le Capitaine Godefroy, *"c'est un territoire très particulier, sans réelle cohérence qui alterne les zones "Gendarmerie" et les zones "Police Nationale" telles que Istres, Martigues, Miramas, Marnagnane ou Vitrolles"*.

Un territoire d'autant plus particulier qu'il se scinde en deux parties : *"le nord et l'est de l'étang se caractérisent par une délinquance très locale et une zone industrielle à risques. Au sud, sur la côte bleue, nous avons à faire à une délinquance différente plutôt axée sur les cambriolages, avec une population issue des quartiers de Marseille, l'Estaque et de Martigues"* confie-t-il.

Au total, ce vaste secteur a enregistré en 2015 quelques 3000 crimes et délits (escroqueries, vols, violences...), sans compter les infractions de sécurité routière. L'objectif qui a été fixé au commandant de

la gendarmerie d'Istres est de faire baisser ce chiffre. Une "grosse enquête" en cours concerne celle des incendies de l'été dernier pour lesquels plus de 500 victimes ont été dénombrées et un préjudice estimé à plus de 38 millions d'euros.

Des sinistres qui ont marqué son retour sur le terrain. A peine arrivé à Istres, le Capitaine Godefroy s'est retrouvé dans le feu de l'action afin de *"secourir la population, évacuer et protéger les personnes et assurer les flux circulatoires, telles ont été nos principales missions dans ces instants"*.

Depuis son arrivée, le capitaine Godefroy a rencontré tous les acteurs du territoire. *"Nous ne pouvons pas travailler sans les différents services de police, les élus, les services de l'Etat et les associations"* explique-t-il.

Depuis 2011, la Brigade d'Istres n'existe plus et la gendarmerie ne reçoit plus le public, ni ne prend des dépôts de plainte. *"Cela ne nous empêche pas de mener des enquêtes conjointement avec les différents services de police. Nous travaillons également en collaboration avec la gendarmerie maritime, la gendarmerie de l'air, la gendarmerie des transports aériens, la brigade nautique, les douanes... ainsi que la brigade motorisée installée à Saint-Chamas. Nous avons qu'un seul et même objectif, celui de la sécurité des populations. Mes prédécesseurs ont su créer un lien solide entre tous les partenaires et je continuerai dans cette voie. Un climat de confiance s'est ainsi instauré entre les diverses entités permettant d'obtenir de bons résultats"*, complète le commandant de la compagnie istréenne. ■

Cinq unités dépendent de la compagnie de gendarmerie placée sur le territoire de la sous-préfecture d'Istres et le ressort du parquet d'Aix-en-Provence. Deux spécialisées : Le peloton de Surveillance et Intervention de Gendarmerie (PSIG), et une brigade de recherche auxquelles s'ajoutent trois unités territoriales (deux au nord de l'étang pour les communes Berre, Rognac et Saint-Chamas et une au sud pour la côte bleue).

Le groupement de gendarmerie a compétence au niveau du département. Il comprend plusieurs compagnies (qui ont compétence au niveau des arrondissements des sous-préfectures). Les brigades territoriales, sous le commandement des compagnies, interviennent sur la zone du canton.



1970

Naissance dans les Hauts-de-France (ex-Picardie)

1991

Nommé sous-officier

1991-2007

Diverses affectations dans des brigades de l'Oise, des Yvelines, de Mayotte et de Normandie.

2005-2007

École d'officier à Melun

2007-2011

Premier poste de commandement à la communauté de brigades de Feyzin/Saint-Symphorien d'Ozon

2011-2016

Etat-Major à Marseille au service des ressources humaines

1^{er} août 2016

prise de commandement à la compagnie d'Istres

ASSOCIATION

ORPHÉE, LA CULTURE À PORTÉE DE MAIN



Calendrier des prochaines conférences d'Orphée :

- 9 février 2017 à 19h "La peinture anglaise au XVIII^{ème} siècle, «entre portrait et paysage» par Claude-Marie Fesquet
- 9 mars 2017 à 20h30 "Robert le Diable de Giacomo Meyerbeer" par Marc Jénoc

COLLÈGE LOUIS PASTEUR, PLACE R. SALENGRO,
Entrée adhérent : 4.5 euros / Entrée non adhérent : 6 euros /
Entrée gratuite pour les scolaires et les étudiants.

Créée en 1997, l'association "Orphée" fêtera cette année ses 20 ans !
Actuellement présidée par Margaret Cano,
elle propose à ses adhérents, ou non, un grand nombre d'activités à la découverte
des arts, des lettres et des cultures à Istres et ses environs.

A l'origine, il s'agissait d'une association "entre amies". Puis au fil du temps, elle s'est ouverte à tous pour atteindre aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents. Décryptages d'opéras, concerts intimistes, conférences et visites commentées, les activités proposées ne manquent pas et sont ouvertes à tous, toujours dans une ambiance très conviviale. Chaque année, la fine équipe d'Orphée retrouve ses manches afin de dénicher des intervenants passionnants et passionnés, des idées de sorties et des thèmes, pour ainsi régaler les yeux et les oreilles des participants. Les adhérents, au delà de soutenir les actions de l'association, bénéficient d'avantages comme la gratuité des guides audio lors de sorties ou encore de tarifs réduits sur les conférences (voir encadré ci-dessous).

DES PROJETS

Si le thème de l'année 2016-2017 est l'Asie, l'association a d'ores et déjà des projets en élaboration pour la saison à venir, qui débutera en septembre prochain et aura pour fil conducteur, la Russie ! Conférences, expositions ou encore visites "in situ" seront toujours au rendez-vous pour le plus grand plaisir des habitués. Au printemps prochain, l'association fêtera son vingtième anniversaire et prévoit à cette occasion un grand nombre de surprises. Cependant, "motus et bouche cousue" sur le déroulé du programme, pour le moment ! ■

Association ORPHEE
12 rue Pierre Brossolette
13800 Istres - orphee13800@hotmail.fr
<http://orphee-istres.fr/>



Mais au fait, qui était Orphée ?

Dans la mythologie grecque, Orphée fut le poète et le citharède le plus célèbre de l'Antiquité et fondateur de l'orphisme. Dès son plus jeune âge, il posséda un tel talent pour la poésie et la musique qu'Apollon lui fit don d'une lyre à sept cordes qu'avait conçue Hermès.

Les Muses lui apprirent à en jouer et en leur honneur il rajouta deux cordes à sa lyre. Grâce à sa musique, il amadouait les bêtes féroces et charmaient les arbres et les rochers. Il forma tous les grands musiciens de la mythologie tels que Musée, Eumolpe ou Linos.

THÉÂTRE ET BIEN IMPROVISEZ MAINTENANT

L'improvisation au théâtre n'est pas toujours la bienvenue lors d'une représentation. Sauf si cela est organisé et planifié comme c'est le cas avec les deux associations de théâtre «d'impro» de la ville qui se partagent la scène: Improvistes et La Kiff.

L'une comme l'autre, les deux associations de théâtre d'improvisation proposent tout au long de la saison des spectacles sous deux formes différentes. Les matches d'improvisation permettent à deux équipes de s'affronter sur les planches devant un public qui vote pour la meilleure prestation. Un jeu très réglementé avec un maître de cérémonie, un arbitre, un hymne, des maillots et des spectateurs qui ont le droit de jeter des chaussettes sur l'arbitre, en principe peu sympathique (pour le spectacle). Deux manches de 45 minutes qui se déroulent sous forme d'affrontement entre les deux équipes qui jouent l'une après l'autre (le comparé) ou sur la prestation des joueurs qui évoluent ensemble sur un thème donné (le mixte). Des saynètes de 3 à 4 minutes sont ainsi proposées aux acteurs et dont le maître de cérémonie donne les critères dont le public désignera le vainqueur à l'issue de chaque représentation.

A LA DEMANDE DU PUBLIC

L'autre facette de ce type de théâtre se déroule sous forme de spectacle sans confrontation avec un adversaire. A l'occasion de soirées caritatives ou juste pour le plaisir de jouer, l'une ou l'autre des associations istréennes vont se prêter au jeu de l'improvisation sur des thèmes ou des mots donnés par le public. Aux acteurs ensuite de jouer, interpréter et inventer des dialogues, l'essentiel étant de ne pas laisser le silence s'installer sur la scène. D'où les qualités nécessaires pour pratiquer cette discipline : écouter, accepter et proposer.

La Kiff intervient régulièrement auprès d'associations caritatives comme lors des Virades de l'espoir ou pour l'Office de Tourisme dans le cadre «d'un été à Istres» ... Les Improvistes se donnent également en spectacle, régulièrement à l'Espace 233,

avec «improglio» lors duquel les participants avaient droit à 20 secondes de réflexion pour une prestation de 1 à 6 minutes en fonction du jet du dé par le public. ■

Si vous désirez rejoindre une troupe d'improvisation théâtrale :

IMPROVISTRES se retrouvent tous les mardis de 20h à 22h au foyer du CEC pour les entraînements. www.improvistes.com

LA KIFFF, comprenez la **Kompagnie des Improvisateurs Fous, Fous, Fous**

Les prochains rendez-vous :

- 4 mars à 20h30 match d'impro contre «13 à l'ouest» de Paris (Espace 233)
- 12 mars : Un spectacle en collaboration avec l'Harmonie Municipale (La Grange)
- 25 mars à 11h : Apéro impro en prélude au spectacle F(l)ammes (Parvis du théâtre de l'Olivier). www.lakiff.fr



La Kiff



A l'improvistes



HARMONIE MUNICIPALE

L'ÉTOILE D'ISTRES BRILLE DEPUIS 90 ANS

1927-2017 : deux dates entre lesquelles des centaines d'istréens ont animé musicalement la vie locale. Même si elle a connu un arrêt durant une dizaine d'années, l'Harmonie Municipale l'Etoile d'Istres célèbre cette année son 90^{ème} anniversaire.

Orchestre à vents et percussions, les 58 musiciens que compte aujourd'hui l'association présidée par Valérie Gregorio se préparent à fêter cet événement. La date a été fixée au 20 mai avec un concert en plein air sur l'esplanade Charles-de-Gaulle en compagnie de trois autres harmonies invitées ("Pays d'Arles", "la fraternelle oppédoise", et "les enfants de la Nesque"). Les élèves de danse de société de Pulsion seront également de la partie sur la scène. Un spectacle qui se clôturera par un grand banquet assorti d'un bal populaire destiné au public.

Mais auparavant, l'Harmonie aura débuté sa saison des concerts en novembre avec le traditionnel concert de la Sainte-Cécile et un programme axé sur les musiques de film ("Pirates des Caraïbes", "Games of Thrones" ou encore l'incontournable "Docteur Jivago" composé par Maurice Jarre...). Un répertoire repris le

27 janvier à l'occasion de la nuit des conservatoires et qui sera de nouveau interprété le 12 mars lors du concert de printemps à la Grange. La représentation se fera en collaboration avec la Kiff, compagnie de théâtre d'improvisation. Le 21 juin, la formation dirigée par Guillaume Teruel sera également présente à la fête de la musique, après avoir joué à celle du conservatoire quelques jours plus tôt.

L'harmonie municipale participe à trois commémorations patriotiques (Armistice du 11 novembre, le souvenir des déportés en avril et la victoire du 8 mai) où elle interprète "la marche de Bruce", l'hymne national et les sonneries à la trompette. Cette année, pour le 11 novembre, les musiciens de l'harmonie ont accueilli le cortège avec la marche "le père de la victoire". ■

Un peu d'histoire

1864 Naissance de "la société musicale d'Istres".

1877 "La Libre harmonie" remplace la précédente

1896 "L'Etoile d'Istres", 2^{ème} société musicale voit le jour et durera jusqu'en 1902

1913 Renaissance de "l'Etoile d'Istres" qui s'arrêtera en 1914

1921 Création de "La victoire", association musicale

1927 "L'Etoile d'Istres" devient musique municipale jusqu'à nos jours, avec des interruptions en 1939 et en 1960 pour reprendre définitivement en 1972.

www.hmei.fr

Théâtre de l'Olivier

5 MARS À 17H

Ce que le jazz fait à ma djambe (théâtre et musique)

11 MARS À 20H30

Emanuel Gat & Awir Leon (danse)

12 MARS À 20H30

Un fil à la patte (théâtre)

18 MARS À 20H30

Volter (comédie musicale avec Jean-Claude Gallotta et Olivia Ruiz)

21 MARS À 20H30

F(l)ammes, Face à leur destin (théâtre)

31 MARS À 20H30

Concert Mendelssohn

4 AVRIL À 20H30

Bigre (théâtre mélo-burlesque)

8 AVRIL À 20H

In the middle avec Marion Motin (danse)

25 AVRIL À 19H

9 avec Hélène Blackburn (danse)

29 AVRIL À 20H30

Toyi Toyi avec Hamid Ben

Mahi (danse)

☎ 04 42 56 48 48

lolivier@scenesetcines.fr

L'Usine (concerts à 21h)

25 FÉVRIER

Anne Sila (chanson jazz)

4 MARS

Les Sheriff (punk rock)

10 MARS

Moussu T (occitan)

11 MARS À 22H

Plug n'share (Ronin + Sleepy Head's + Guest)

18 MARS

Deluxe (groove)

24 MARS

Claudio Capeo (chanson de rue)

31 MARS

El gato negro (cumbia)

1^{ER} AVRIL

Yaniss Odua & the artkikal band (reggae)

7 AVRIL

Broken back (folk)

8 AVRIL

Les Wampas (rock)

28 AVRIL À 20H30

Tagada Jones + No one is innocent (rock)

☎ 04 42 56 02 21

www.scenesetcines.fr

Le Magic Mirrors

14 FÉV. À 20H30

Soirée "sans Valentin(e)"

18 FÉV. À 20H30

Millie Timbera + DJ El Rubio (salsa)

19 DÉC. À 15H

Thé dansant

22 FÉV. À 14H30

Magie

24 FÉV. À 20H30

carte blanche à L.Y.A (concert)

5 MARS À 15H

Thé dansant

8 MARS À 20H30

Karine Dubernet one woman show (humour)

9 MARS À 19H

Dîner dansant avec Saxo Love

10 MARS À 20H30

The Gypsy's (manouche)

Espace 233

4 MARS À 20H30

La Kiff (théâtre d'improvisation)

11 MARS À 21H

Théâtre en liberté "Eh ! Oh !"

23 MARS À 18H

Conférence les amis du vieil Istres "les huiles essentielles"

31 MARS DE 17H À 23H30

"Les lâchers de sketches" atelier Théâtre de la MPT

4 AVRIL À 17H conférence

l'ACAPP "la sculpture anglaise"

6 AVRIL À 18H conférence les

amis du vieil Istres "le milieu marseillais des années 30"

8 AVRIL À 21H Théâtre en liberté "le fils"

☎ 04 42 55 58 83

Agenda culturel complet disponible www.istres.fr

Les Amis du Vieil Istres

L'association Les Amis du Vieil Istres propose régulièrement des sorties à la journée ou à la demi-journée (musée et château Borelly à Marseille (18 mars), musée archéologique et synagogue de Cavaillon (6 mai) ou la forteresse de Salses et le musée préhistorique de Tautavel (20 mai) tout au long de l'année. L'association présidée par Claude Herrera organise également des conférences fort bien documentées. C'est ainsi que l'histoire du foin de Crau a été évoquée en janvier dernier.

Suivront le 23 mars : Les huiles essentielles, définition, historique et propriétés par Guy Toscano, pharmacien.

Le 6 avril, Robert Strozzi, membre des Amis du Vieil Istres évoquera le milieu marseillais, des années 30 à la collaboration. Entrée libre.

Un concert "Deluxe"

Après son "Pacific moustache tour" qui l'a mené en Australie, à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie et en attendant leur passage au Printemps de Bourges et aux Vieilles Charrues, le groupe Deluxe fera une halte à Istres le 18 mars. Pas besoin d'être moustachu pour venir écouter ces aixois qui ont fait de la moustache l'emblème de leur groupe et donné le nom à leur nouvelle tournée la "stach tour" en support à leur dernier opus en date "stachelight". Un album dans lequel Matthieu Chedid, alias M, Akhenaton et Shurik'n du groupe lam ont participé.

Déjà passés par Istres lors d'une fête de la musique, ils enflamment les foules et remplissent les Zénith avec leur groove puissant et leur énergie communicative autant que débordante.

Des costumes originaux tout droit sortis de leur imaginaire déjanté, des chorégraphies toujours plus contagieuses et une scénographie inédite mettra la moustache à l'honneur, le tout au service d'une performance musicale et visuelle impressionnante.

Samedi 18 mars à 21h.

L'Usine, ancienne route de Fos

CONCOURS

UNE AIDE SOIGNANTE EN OR



L'istréenne Linda Fodil participera aux «Olympiades des métiers» qui se dérouleront à Bordeaux au mois d'avril.



C'est la seconde fois que cette jeune femme de 21 ans sera présente à cette compétition nationale qui réunit les meilleurs ouvriers de chaque région. En terminant à la première place régionale en juin 2016, Linda a gagné sa qualification pour la finale nationale dans la catégorie des aides-soignantes.

«Je vise la première place sur le podium» avoue-t-elle sans détour et très motivée après avoir décroché la 4^{ème} place en 2014. Et motivée, elle l'est au plus haut point car ce n'est pas moins que la médaille d'or qu'elle convoite *«afin de donner une reconnaissance à ce métier et faire honneur à la région que je représente ainsi qu'à ma ville»* ajoute-t-elle.

Actuellement aide soignante à la maison de retraite des Amaryllis après avoir réussi son bac Accompagnement, Soins et Services à la personne (A.S.S) et obtenu son diplôme d'Etat, Linda s'est préparée comme une championne pour ce rendez-vous : entraînement physique et mental, sophrologie... avec un coach dénommé «papa ours», à l'occasion de stages au CREPS de Saint-Raphaël en compagnie des 48 provençaux sélectionnés. L'hymne de l'équipe a été choisi ainsi que leur cri de guerre inspiré du fameux «*pilou pilou*» des rugbymen toulonnais : *«parce que PACA rouge, parce que PACA jaune...»*.

Les «Olympiades des métiers» est une compétition qui se déroule sur le même principe que les Jeux Olympiques, avec défilé d'ouverture en costume et des épreuves à réaliser pendant quatre jours. Pour Linda, six scénarii lui seront imposés sur des thèmes précis.

L'aide-soignante sera jugée sur ses connaissances, son habileté technique, son savoir faire et son aptitude psychologique en fonction des situations qui lui seront proposées par les comédiens qui jouent le rôle de personnes en besoin d'assistance. Le tout devant un jury composé d'experts en charge d'attribuer les médailles.

Et ne doutons pas que Linda saura donner le meilleur d'elle même pour mettre à l'honneur sa profession. ■

Deuxième en seconde au niveau régional en 2012 :

1^{ère} en terminale au niveau régional et

4^{ème} au niveau national en 2014

1^{ère} au niveau régional en 2016



Les Olympiades des métiers permettent à des jeunes du monde entier de mesurer leur savoir-faire dans 49 métiers. Ce concours donne une vision globale et concrète des métiers et compétences d'aujourd'hui dans différents secteurs de l'économie. Huit secteurs sont représentés : végétal, alimentation, automobile, bâtiment travaux publics, industrie, nouvelles technologies, services et maintenance. Les Olympiades des métiers sont connues à l'étranger sous le nom de WorldSkills Competition. Elles sont organisées tous les deux ans dans un pays différent.



Kevin Polizzi, 35 ans, Istréen, PDG fondateur de Jaguar Network, a participé mi-janvier pour la deuxième fois au Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas en tant que représentant de la French Tech régionale.

Le CES qui fêtait 50 ans cette année, a rassemblé 3800 exposants répartis sur une superficie équivalente à 40 terrains de football.

Autant dire "the place to be", pour un entrepreneur comme Kevin Polizzi, tourné exclusivement vers les nouvelles technologies.

FRENCH TECH

UN ISTRÉEN À LAS VEGAS

Avec 25 % de croissance par an, sa société Jaguar Network, expert en Cloud, réseau, data center, téléphonie d'entreprise... créée en 2001 a su imposer sa griffe au niveau national et dorénavant à l'international, grâce à une politique d'exigence et de qualité de prestations adaptées aux besoins du moment.

Régulièrement primé, Kevin Polizzi vient de remporter le titre d'Entrepreneur de l'Année 2016 (Méditerranée) organisé par Ernest & Young et l'hebdomadaire L'Express. Un titre qui vient entre autres saluer les 120 % de croissance de sa société, réalisés ces 3 dernières années, qui emploie aujourd'hui 120 salariés, répartis sur les sites de Paris, Annecy, Marseille, Sophia-Antipolis et Genève. Une croissance régulière qui laisse prévoir encore des créations d'emploi.

A quoi attribuez-vous cette "success story" ?

Kevin Polizzi : "Les choix de départ de miser sur la qualité, la disponibilité de solution adaptées aux besoins du mo-

ment en terme d'hébergement informatique. Un choix motivé par une offre qui faisait défaut à ce moment là en France. Les Ressources Humaines avec des choix de recrutement parfois décalés et les investissements font aussi partie des paris qui ont contribué au développement de Jaguar-Network."

Que reprenez-vous du "CES" de Las Vegas ?

Kevin Polizzi : "Une grosse poussée de la réalité virtuelle et des objets connectés. La présence française a été encore renforcée cette année grâce à la force de l'ingénierie et des innovations, associée à une bonne stratégie de communication de notre savoir-faire national. Depuis un demi-siècle, le "CES" est le temple mondial du numérique. Une vitrine universelle des nouvelles technologies, un salon incontournable où se nouent des contacts et contrats importants."

Et Istres dans tout cela ?

Kevin Polizzi : "Mon activité m'a fait parcourir et découvrir le monde, et ainsi prendre conscience qu'à Istres nous avons la chance d'avoir un environnement et un cadre de vie exceptionnels. C'est la ville qui m'a fait grandir et j'y reste fidèle, convaincu de son pouvoir attractif.

D'autant plus qu'un nouveau virage est amorcé avec le pôle aéronautique, les planètes semblent s'aligner en faveur de son ascension économique. C'est l'avenir de tout un territoire qui se joue à Istres." ■



La délégation de la French Tech au CES de Las Vegas.



ÉTANG DE L'OLIVIER

LES BATEAUX ÉLECTRIQUES SONT DE RETOUR !

Venez profiter en famille ou entre amis de la quiétude d'une balade sur l'étang de l'Olivier !

Son port vous accueillera dès le mois de mars (voir horaires ci-dessous) et ce, jusqu'en octobre. Une flotte composée de 6 bateaux électro-voltaiques (4 de 3-4 places et 2 de 5-7 places) vous emmènera à la découverte ou à la redécouverte de l'étang de l'Olivier... et vous

permettra, si l'envie vous tente, de vous approcher au plus près du plus haut jet d'eau de France (50 mètres) !

Une balade "solaire" silencieuse et respectueuse de l'environnement, où vous êtes le seul maître à bord, libre de naviguer où bon vous semble, dans un cadre unique. Pour rappel, ces SunSeaRider "made in Istres" sont 100% électriques et alimentés par des panneaux photo-

voltaiques. Médaille d'or du concours Lépine 2013, ces bateaux offrent à leurs utilisateurs un excellent compromis entre vitesse et autonomie.

Sur le marché des petits navires électriques, les performances du SunSeaRider sont aujourd'hui inégalées.

L'essayer, c'est l'adopter ! ■

Renseignement et réservation :
Port de l'Olivier ☎ 04 13 29 50 94

Tarifs de location :

Bateaux de 3-4 places :
 15€ l'heure, 20€ les 2 heures

Bateaux de 5-7 places :
 20€ l'heure, 25€ les 2 heures

Il est également possible de louer la flotte complète (6 bateaux) :

95€ l'heure
 et 120€ les 2 heures.

LOCATION DE BATEAUX ELECTRO-VOLTAIQUES

Ouverture au public :

- De mars à mai : de 10h à 17h, tous les week-ends, les jours fériés et durant les vacances scolaires
- Du 1^{er} juin au 10 septembre : 7 jours sur 7 de 10h30 à 19h30
- Du 11 septembre au 30 septembre : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 et les week-ends de 10h30 à 19h
- Octobre : tous les week-ends de 10h à 17h, les jours fériés et durant les vacances scolaires
- De novembre à janvier : fermeture pour hivernage et entretien des bateaux

A noter : pour des raisons de sécurité, le port de l'Olivier sera fermé les jours de feu d'artifice (fête Nationale, jeudis étoilés, fêtes d'Istres,...) et en cas de vent supérieur à 40km/h.



ACCUEIL

NOTRE AIRE TOURISTIQUE PLÉBISCITÉE PAR LES CAMPING CARISTES

Depuis presque deux ans, l'aire de camping-cars, située en bordure de l'étang de l'Olivier, contribue à l'attrait touristique de notre ville. Elle est aujourd'hui référencée dans des guides spécialisés.

L'aire municipale de camping-cars inaugurée par le maire le 27 juin 2015, a accueilli de nombreux camping-caristes et contribué à la fois, à l'attrait touristique et aux retombées économiques pour les commerces de la ville.

Faire d'Istres une ville toujours plus touristique, autour de son histoire, de son environnement, de son patrimoine architectural, culturel et sportif est : "un projet emblématique, vecteur de développement majeur pour notre cité" avait déclaré le maire lors de sa mise en service.

Cette nouvelle aire place Istres sur la route de voyageurs qui jusqu'alors ne l'auraient peut-être pas inscrite sur leur parcours. Pour preuve, en 2016 l'aire de camping cars a enregistré 2 849 entrées.

Selon Jean-Jacques Apparuit, président du club Bivouac (installé à Entressen) qui réunit de nombreux camping-caristes d'Europe : "les retours des utili-

sateurs de l'aire sont bons. Les tarifs attractifs et la qualité de son cadre, reviennent régulièrement dans les discussions. J'ai très souvent orienté nos amis camping-caristes vers celle-ci."

Pour Philippe Ombredane, camping-cariste istréen depuis une vingtaine d'années : "Cette aire est très bien située au calme au bord de l'étang de l'Olivier, c'est un bel équipement. Dans la région Ouest étang de Berre à part l'aire de Carro et celle de Pélissanne, il n'y avait rien entre les deux."

"C'est vraiment bien, on a été agréablement surpris. Quand on rentre de voyage on passe par l'aire d'Istres, pour vidanger, c'est très pratique. De plus c'est gratuit pour les camping caristes Istréens," souligne Jean-Claude Vautier, utilisateur.

L'aire dispose des équipements nécessaires pour récupérer les eaux usées (dites grises) et permet de ravitailler en

eau les campings cars. Son accès se fait au moyen de tickets et le paiement en sortie comme pour un parking classique. ■



Pour les camping-caristes istréens

- 2 h de stationnement gratuites + (vidange et remplissage en eau) par jour

Pour les camping-caristes

- 2 h de stationnement + (vidange et remplissage en eau) : 3,10 €
- de 2 à 4 h de stationnement : 6,10€
- de 24 à 48 h : 16,30 €

GPS : N 43° 30' 55" - E 4° 59' 34"



FAITES DU SPORT EN TOUTE LIBERTÉ

C'est l'un des aspects les plus remarquables de la politique sportive de la ville d'Istres : l'accès libre et gratuit à de nombreux équipements permettant ainsi à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer leur activité à leur rythme et en fonction de leur temps libre.

Élue deux fois ville la plus sportive de France, Istres se distingue par le nombre de pratiquants, (scolaires, seniors, personnes handicapées...), mais surtout par la qualité et la quantité de ses installations sportives. Et le soin qu'elle met depuis toujours à les ouvrir au plus grand nombre sur de larges plages horaires. Cette offre s'est enrichie récemment avec la création de parcours de remise en forme qui peuvent être associés à une application smartphone pour des conseils d'utilisation. Alors que les 80 clubs istréens, qui comptent 13 000 licenciés, utilisent les infrastructures mises à leur disposition dans le cadre d'une organisation bien rodée et encadrée, la pratique dite « libre » permet à des milliers d'autres de chausser les baskets, seuls, en familles ou entre amis et profiter de nombreuses installations de qualité sans réservation ni cotisation. Plus d'excuse pour tous ceux qui n'auraient pas encore franchi le pas, d'autant que tout est gratuit ! Il serait dommage de ne pas profiter de ces possibilités que tant nous envient.



Nos équipements en libre accès



1 PISTE D'ATHLÉTISME comprenant un stade pelousé et une piste de 400 m, accessibles librement le week-end.



14 PLATEAUX MULTISPORTS
Prépaou, Gargouilles, Saint-Félix, Bellons, Narcisses, Feuillantines, Boucasson, EMLK, Nedon, 4 Vents, place Champollion, Bardin, Entressen. Prochainement renforcés par un plateau multisports au Ranquet.



5 COURTS DE TENNIS au CEC,
2 COURTS à la Bayanne dédiés aux résidents du quartier,
3 COURTS au Parc des Salles.



1 SKATEPARK



8 BOULODROMES D'EXTÉRIEUR
Ranquet, Rassuen (extérieur), esplanade de l'Olivier, Magnans, Prédina, parc Marcel-Guelfucci, Boucasson



1 TERRAIN DE BEACH-VOLLEY ET BEACH-RUGBY de la plage la Romaniquette.



3 PARCOURS DE SANTÉ CONNECTÉS
Pinède des 4 Vents, esplanade de l'Olivier, Entressen

L'ensemble des infrastructures et équipements sportifs de la ville font l'objet d'un suivi pour permettre d'offrir les conditions nécessaires et le confort de la pratique des activités en toute sécurité. Des équipes municipales s'investissent au quotidien avec d'importants moyens humains et techniques pour entretenir, améliorer et s'assurer de l'état du parc sportif.

RENSEIGNEMENTS © 04 13 29 47 28

JEAN-LOUIS DEROT ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX SPORTS



Le sport est hissé au rang de véritable culture et de mode de vie à Istres, comment la politique de la ville s'exprime-t-elle en matière de pratique libre ?

Jean-Louis Derot : "Nous avons à Istres, de nombreux lieux et équipements qui correspondent à l'idée que l'on souhaite développer du service public du sport offert aux Istréens. Les espaces verts, les aménagements urbains sont pensés pour que naturellement les réflexes de vie opèrent en faveur de l'activité de chacun, au plus près des habitations.

La politique sportive de la ville d'Istres est basée sur une réponse à toutes les pratiques qu'elles soient organisées ou libres. A Istres, nous avons la chance de bénéficier en plus des infrastructures de la ville, d'un environnement naturel étendu et varié également propice à l'activité, comme la course à pied, le VTT, ou encore des activités nautiques...

Nous faisons en sorte d'encourager les modes de déplacement doux, dits « actifs » pour développer l'entretien de soi, dans l'objectif de bien-être, de santé et pour par la même occasion le respect de l'environnement. Notre projet d'ensemble est d'offrir au plus près des habitants des lieux de détente, aménagés et sécurisés. L'idée est de lever le maximum d'obstacles à la pratique pour correspondre, toujours plus, aux besoins d'activité de chacun. Une politique qui s'inscrit là aussi dans le cadre des préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé." ■



LIBRE OK ! MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

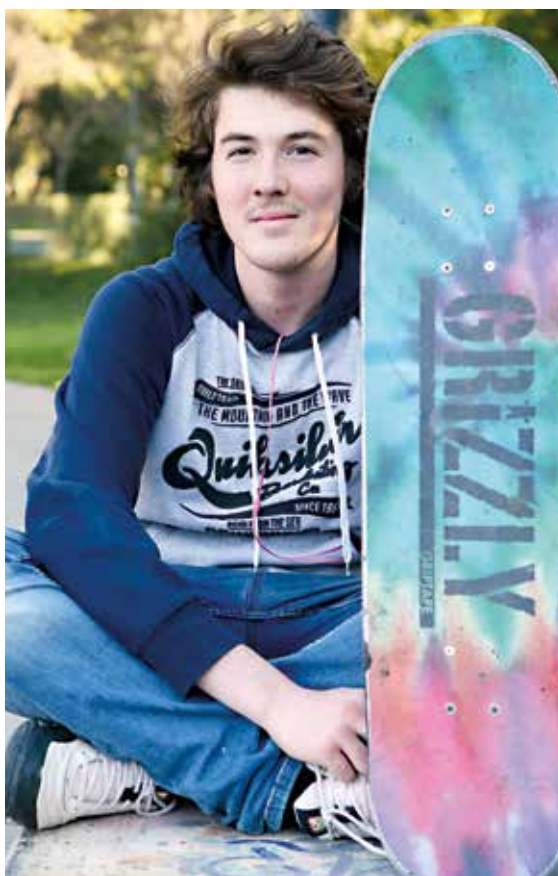
Voici les 10 règles d'or pour pratiquer en toute liberté de l'exercice physique.

- 1/ Réaliser un bilan médical
- 2/ S'équiper de manière adaptée selon l'activité sportive
- 3/ Eviter des activités intenses par des températures extrêmes ou des pics de pollutions
- 4/ Respecter toujours une phase d'échauffement avant et une phase récupération après la pratique sportive
- 5/ Avoir une alimentation saine et équilibrée
- 6/ Respecter une bonne hygiène de vie et le rythme du sommeil pour une bonne récupération
- 7/ S'hydrater avant, pendant et après l'activité sportive
- 8/ Adapter sa séance avec des exercices et efforts progressifs
- 9/ Planifier sa semaine sportive afin d'éviter le surentraînement et le risque de blessures
- 10/ La pratique libre «en groupe» peut être source de motivation

TÉMOIGNAGES DE PRATIQUANTS

Nous sommes allés à la rencontre des istréens qui pratiquent librement l'exercice physique, seuls ou en famille.

Benjamin, Brice ou encore Enzo nous ont livré leurs sentiments sur ces moments de détente sans contrainte...



Enzo Blanc, 19 ans

Enzo Blanc, utilisateur du skate-parc : *“La moyenne d'âge est de 9 à 13 ans, mais il y a aussi quelques jeunes adultes et pères de familles qui profitent du skate-parc. J'y suis depuis 6 mois entre 2 et 3 heures par jour. Ça me permet de me vider l'esprit et après une douche on se sent super détendu. C'est un équipement qui est parfaitement adapté à la pratique libre, des sports urbains comme le skate-board, mais on voit aussi pas mal de trottinettes et des rollers.” ■*

SPORTEZ-VOUS BIEN !

Penser à vous échauffer en respectant certains principes : vous pouvez réaliser les exercices suivants lors de votre échauffement sportif et/ou en complément d'autres exercices de souplesse ou de musculation.

- **Mobilisation articulaire :** des cervicales (exercices du oui/non), des membres supérieurs (grands cercles avec les bras et rotation des poignets) et inférieurs (flexions des jambes et rotation des chevilles) et du bassin par des rotations.
- **Pour une mise en route du système cardiovasculaire, élévation du rythme cardiaque.** Vous pouvez pratiquer une marche active ou une course à pied de 10 minutes, ou de la corde à sauter avec différents types de sauts pour arriver à une sudation.



Brice Napoletano, 40 ans



Brice Napoletano : “Avec ma fille Lisa, 7 ans et demi et Romane 5 ans et demi (photo), on prend plaisir à faire des balades loisirs à vélo depuis la maison à Entressen. Un petit périple de deux kilomètres, qui nous permet en contournant le village, par le Mas d’Amphoux, le Mas Rigaud, d’éviter de croiser des véhicules et de profiter du cadre de nature. Le genre de sorties que j’ai pu parfois vivre sur le tour de l’étang de l’Olivier. Une façon spontanée et agréable, quand le temps ou l’envie le permettent, de prendre l’air et faire de l’exercice sur des chemins de campagne ou en pinède.” ■

Benjamin Bonnaud, 35 ans

Quelle activité sportive pratiquez-vous librement en ville et depuis quand ?

Benjamin Bonnaud : Je pratique le “running” depuis 2005. Je suis rentré dans la vie active et ne consacrais plus de temps à la course à pieds, entraînant une prise de poids. J’ai donc repris le sport en faisant des distances de plus en plus longues, mais une blessure au genou m’a forcé à l’arrêt. Mon corps m’a fait comprendre qu’il fallait que je reprenne progressivement.

A quelle fréquence ?

Benjamin Bonnaud : L’an dernier, je m’y suis remis petit à petit, à raison de 2 sorties hebdomadaires : les mardis et les vendredis soirs. Mon objectif était d’atteindre 45 minutes de course par séance. C’est un entraînement qui m’a pris 12 semaines au total. Aujourd’hui, j’en suis environ à 1h10 pour 9km par-courus.

Que pensez-vous des équipements sportifs proposés en accès libre par la ville ?

Benjamin Bonnaud : A Istres, il y a beaucoup d’équipements qui permettent de pratiquer un ou plusieurs sports librement et dans de bonnes conditions. Le stade d’athlétisme du Centre Educatif et Culturel (CEC), par exemple est idéal pour “les entraînements fractionnés”. Il est aussi adapté en terme “d’amorti” pour les personnes souffrant des articulations, d’arthrose ou encore en surpoids. C’est bien mieux que de courir sur le bitume !

Comment êtes-vous équipé pour vos entraînements ?

Benjamin Bonnaud : Pour le haut du corps, je privilégie des vêtements qui gardent la chaleur à cette période de l’année et permettent de ne pas transpirer énormément. L’été, je m’équipe d’une casquette et de lunettes de soleil. En bas, je porte un short, des chaussettes et une bonne paire de baskets. Par temps chaud, je porte des “manchons de compression”, qui permettent de conserver de la fraîcheur au niveau des muscles, et ainsi d’éviter de me





CYCLISME

LA PROVENCE REFAIT SON TOUR

Une nouvelle fois, Istres sera le théâtre d'une arrivée du Tour La Provence qui se déroulera du 21 au 23 février.

C'est au terme de la 1^{ère} des trois étapes de la compétition, que la ville accueillera les 160 cyclistes professionnels engagés dans cette course. Partis d'Aubagne le 21 février à 12h15, ils sont attendus sur la ligne d'arrivée devant l'Hôtel de Ville d'Istres aux alentours de 17h après un périple de 205,9 km.

Une course qui les aura menés à travers la région en passant par Aix, Eyguières, les Alpilles pour rejoindre Istres via Entressen.

L'étape comportera comme difficultés majeures, le passage du plus haut col des Bouches du Rhône, l'Espigoulier à Gémenos (723m) dans le massif de la Sainte-Baume, puis la montée des Antiques à Saint-Rémy-de-Provence dans les Alpilles.

Deux sprints sont également au programme de cette journée dont le second est prévu à Istres (au km 193,3) lors du premier des deux passages sur la ligne d'arrivée. Le lendemain, les coureurs s'élanceront de Miramas (12h15) pour rejoindre La Ciotat (177,9 km) en passant par Istres sur la route du Delà et

la corniche de Suffren. L'an passé l'italien Davide Martinelli (Etixx-Quick step) avait remporté l'étape istréenne en 4h48'17" (185 km) et Thomas Voeckler (Direct Energie) s'était adjugé le classement général de ce premier Tour la Provence au terme des trois étapes. A l'occasion de cette course, certaines routes seront fermées à la circulation.

La famille du vélo mobilisée

Istres Sports Cyclisme, ainsi que les autres clubs de vélos de la ville (Istres Sports

VTT, Roue Libre d'Entressen, Istres Sports Triathlon) seront mobilisés pour cette nouvelle édition du tour La Provence, le 21 février.

Forte de ses 95 adhérents (dont 56 engagés en compétition), l'association cycliste présidée par Franck Dobbelaere est affiliée aux deux fédérations (FFC et UFOLEP). Elle se charge d'organiser chaque année plusieurs courses sur le territoire de la commune dont une spécialement réservée aux jeunes minimes et cadets, inscrite dans le cadre du tour des Bouches-du-Rhône.

Les membres d'Istres Sports Cyclisme, à l'instar de leurs homologues de la grande famille du vélo d'Istres, sont partie prenante de l'organisation et seront positionnés tout au long du parcours du Tour La Provence afin d'y assurer la sécurité.

Les enfants ne seront pas oubliés avec le circuit de BMX installé pour l'occasion et une parade juste avant l'arrivée du tour permettra à tous les jeunes adeptes de « la petite reine » de passer la ligne d'arrivée comme des champions. ■

Istres Sports Cyclisme : Maison du vélo Eugène-Drozd. Chemin de la Combe aux fées. CEC Les Heures-Clares. www.istressportscyclisme.com

ATTENTION : en raison du passage de la course, les 21 et 22 février, l'accès au centre ville sera difficile, voire impossible. Certaines rues seront fermées à la circulation. Liste détaillée disponible sur www.istres.fr. Le marché du mardi matin est maintenu.

LE CALENDRIER CYCLISTE ISTRÉEN :

12 mars :

Course UFOLEP à Entressen

9 avril :

Course UFOLEP à Rassuen

8 mai :

Course F.F.C Trophée Salis-Einaudi (minimes et cadets).

31 mai :

Critérium open F.F.C en semi nocturne dans le centre ville

25 juin :

Course F.F.C (catégorie 3 et junior) à Rassuen



Un nouveau président pour l'A.S.A.I

L'assemblée générale de l'Association Sportive Automobile d'Istres (ASAI) s'est tenue le 10 décembre. Une minute de silence en hommage aux victimes de l'accident survenu lors de la course de côte, a suivi la remise des prix du challenge. A l'issue du rapport moral, financier et celui retraçant l'activité du club, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau qui sera désormais présidé par Jacques Arzeno. La 45^{ème} édition de la course de côte d'Istres se déroulera les 19 et 20 mai.

Istres Sports Squash

Engagée en championnat de Nationale 3, l'équipe du président Thierry Duvillié, qui vient d'être élu à la tête de la ligue, brille en ce début de saison. La défaite contre Montpellier (3-1) a été suivie de 2 victoires (3-1 contre Andrézieux, 4-0 contre Grenoble et d'un match nul gagnant (2-2) contre Valence.

Des résultats qui classent les istréens à la 4^{ème} place provisoire et préservent leur chance de terminer dans les 2 premiers de la poule synonyme de qualification pour les play-offs d'accession. Pour les deux autres journées du championnat Istres accueillera Perpignan, Monaco, Antibes et Saint-Etienne.



Football

Istres, le petit poucet de la Coupe de France, s'est finalement incliné en 32^{ème} de finale. Les joueurs du président Claude Christman ont pourtant résisté face à Consolat, le 8 janvier au stade Parsemain, mais ont vu leur rêve d'un tour supplémentaire s'évanouir pendant les prolongations et se sont inclinés avec les honneurs sur le score de 3 à 1.



ISTRES SPORTS CYCLISME RECRUTE

Pour favoriser toujours plus la formation, le club d'Istres Sports Cyclisme recrute pour sa section "école", des jeunes de 8 à 12 ans catégories cadets, minimes, juniors. Des permanences du club sont proposées tous les mardis soirs à la maison du cycle Eugène Drozd (CEC).

Plus d'infos sur www.istressportscyclisme.com. Contact : Franck Dobbelaere (président d'Istres Sports Cyclisme) au 06 17 99 53 46 ■



ENDURANCE

3,2,1 PARTEZ !

"Courir, rouler et atteindre des sommets"... telle est la devise de la Team Provence Endurance, créée en Septembre 2014. Composée de 45 adhérents, le club propose entraînements et compétitions autour de la course à pied et du cyclisme. Que l'on soit amateur ou compétiteur, chacun peut trouver sa place au sein de cette association, où convivialité, respect et bonne humeur monopolisent la première place du podium.

Coachée par Nicolas Delmi-Deyirmendjian (le créateur de l'association) la grande famille de Team Provence Endurance est déclinée en deux disciplines : le "running/trail" et le cyclisme. Chacun est sous-divisé en deux catégories, "open" et "élite", selon le degré de motivation. Si la première est ouverte à tous, sans niveau requis, et juste pour le plaisir de pratiquer un sport dans la bonne humeur, la deuxième catégorie a une toute autre vocation. Les "team élite", elles, enchaînent les compétitions dans l'hexagone avec comme objectifs de se surpasser sans cesse, remporter des titres et faire briller les couleurs du club ! Une équipe 100% féminine de "Running/Trail" a même été créée la saison dernière...

Perfectionnements

Parallèlement à ces activités, l'association propose des stages et des journées de perfectionnements, ouverts à tous, aux quatre coins de la France, et même en dehors, comme plus récemment en Toscane (Italie). Conseils d'athlètes expérimentés, test de matériel et de produits énergétiques, séance d'entraînement type ou encore mini course sont au programme ! L'occasion de se perfectionner et de découvrir des lieux magnifiques.

Des projets à venir...

Enfin, des projets pour cette année, la Team en a ! Ainsi, elle envisage de créer une équipe féminine de cyclisme, d'organiser un "Forum du Trail/Running", ou encore de participer à la « Marseillaise des Femmes » et à « l'Ultra Trail du Mont Blanc », rien n'est trop beau pour ce jeune club qui a déjà tout d'un grand !

Si vous souhaitez, vous aussi, rejoindre les rangs de la Team Provence Endurance, le bulletin d'adhésion est disponible sur son site internet. ■



Esclime

Lucas Dexarcis

à la pointe... du fleuret

Deuxième au tournoi international de Barcelone (Espagne), auteur d'une douzième place lors de la Coupe du monde de Bratislava (Slovaquie), déjà dans l'antichambre du pôle France, l'Istréen Lucas Dexarcis, 16 ans, poursuit avec brio son ascension sportive vers le plus haut niveau.

Formé depuis l'âge de 6 ans au sein d'Istres Sports Esclime aux côtés du maître d'armes Hugues Schoenwetter, Lucas est un passionné aussi à l'aise à l'école (en terminale S), que dans ses longues séances d'entraînement. Des performances qui selon son maître d'armes : "sont le fruit de 10 ans de travail acharné, avec toujours la volonté farouche de donner le meilleur de lui-même. Son mental et sa capacité de travail ont grandement joué. Mais au delà de la performance, Lucas est également un jeune sportif reconnu de tous pour ses qualités humaines et son humilité. Le genre de profil qui font les grands champions".

Conforter sa place dans le groupe France

Après cette belle 12e place obtenue lors de sa première sélection européenne à Bratislava, issue d'une sélection nationale, Lucas poursuit son rêve et enchaîne les compétitions, pour espérer un jour évoluer au sein de l'équipe de France et peut-être un jour aux jeux olympiques. ■

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAND LA PHOTO PREND L'EAU

Pour la 3^{ème} fois, le stade nautique va être livré aux photographes dans le cadre du championnat de France de photo sous-marine organisé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins (FFESSM) pour la région PACA.

Le week-end du 5 mars, une dizaine d'équipes vont s'affronter au fond de la piscine, appareil photo à la main et bouteilles d'oxygène sur le dos. Après tirage au sort des secteurs déterminés dans le bassin, leur programme consistera en une heure et demie de plongée avec un modèle qui posera en apnée et un accompagnateur-accessoiriste pour préparer les scènes à photographier dans les trois catégories imposées : ambiance piscine, présence humaine et enfin une sur le thème de l'année : ni flou, ni net. Le tout dans le respect de la réglementation des piscines qui interdit les objets tranchants, le verre ou encore les colorants. Au total, les plongeurs vont réaliser près de 120 clichés, pour n'en garder que trois au final. Entre temps, les concurrents auront passé 2h30 à retravailler leurs photos sur ordinateur après les prises de vue. Le jury

aura la lourde tâche ensuite de désigner le vainqueur de l'épreuve en tenant compte des critères de créativité, de mise en valeur de l'élément aquatique, de la qualité technique, de l'originalité, de la composition de l'image et du respect des thèmes imposés. L'an passé, Véronique Würmli-Baudot, d'Ile-de-France, avait remporté l'épreuve pour la 4^{ème} fois. Le championnat de France en piscine existe depuis 1987 alors que celui de photographie en mer date de 1980. Il existe également une coupe de France de photo animalière, ainsi qu'un championnat de France de vidéo sous-marine. ■

RAPPEL : OUVERTURE DU STADE NAUTIQUE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
12h/13h30 - 17h30/19h30
Mercredi 12h/19h30
Samedi 8h/13h - 15h/18h
Dimanche 9h/13h - 14h/17h

Durant les périodes de vacances scolaires du lundi au vendredi de 12h à 19h30, le samedi de 8h à 13h et de 15h à 18h, le dimanche de 9h à 13h et de 14h à 17h.



Photo : Marine Ruoppolo

HOMMAGE À BERTRAND BENOIT



Bertrand Benoit, l'ancien président (1997-2010) du Football Club Istres Ville Nouvelle (FCIVN), devenu par la suite le Football Club Istres Ouest Provence (FCIOP), est décédé le 15 janvier à l'âge de 57 ans.

Treize ans de mandature durant lesquels il a laissé comme empreinte chez les « violet et noir » et dans le monde du football, celle d'un homme passionné de ce sport et de ce club avec qui il a monté tous les échelons de Nationale à la ligue 1.

C'est sous son ère que l'équipe professionnelle a connu la gloire d'accéder en première division (2004) et a remporté en 2009, le seul titre de son histoire celui de champion de France de National. Bertrand Benoit restera à jamais comme l'un de ceux qui a écrit les plus belles pages du football istréen de haut niveau.

La rédaction d'Istres Magazine s'associe à la famille de Bertrand Benoit et à ses proches dans cette terrible épreuve qui les touche. ■

Jusqu'au 23 février

Exposition : c'est de l'art... étrange

Installation, objets, peintures, sculptures, photographies.

CHAPELLE SAINT-SULPICE

18 février - 20h30

Soirée Salsa Millie Timbera et Dj El Rubio

Une belle soirée, pleine d'entrain et de convivialité.

MAGIC MIRRORS

19 février - 15h à 19h

Thé dansant l'accor-déon en guinguette

MAGIC MIRRORS

20 février

Billetterie de la Feria

RÉSERVATION EN LIGNE (à partir du 20 février) ou directement sur place aux Arènes du Palio du lundi au vendredi de 9h à 12h/14h à 16h30.

WWW.ISTRES.FR/FERIA

21 février

Tour cycliste «La Provence»

CENTRE VILLE
ESPLANADE BERNARDIN-LAUGIER

22 février - 14h30

Guillaume Vallée

Une rencontre originale d'art magique.

MAGIC MIRRORS

24 février - 20h30

Carte blanche à L.Y.A

Artiste istréenne.

MAGIC MIRRORS

26 février - 15h à 19h

Guinguette en bord de crau

Soirée animée par la «Boîte à Musique».

LA GRANGE - ENTRESSEN

Du 1^{er} au 26 mars

Exposition : les passeurs d'art de Revault à Palombo

CHAPELLE SAINT SULPICE

4 et 5 mars

3^e festival «AéroBD»



Ce festival met en lumière la diversité des arts autour de l'Aéronautique en accueillant des auteurs de BD, des artistes peintres, des designers, graffeurs, photographes, maquetistes...

HALLE POLYVALENTE

4 mars - 11h

Pose de la première pierre du Forum des Carmes

CENTRE VILLE

4 mars

9h à 12h et 14h à 19h

Art dans l'espace public : travail mural autour de l'œuvre de Combas

ATELIER MUNICIPAL DES ARTS VISUELS, RUE ABEL-AUBRUN

5 mars - 15h à 19h

Thé dansant des grands-mères Willy Marco

MAGIC MIRRORS

8 mars - 20h30

Karine Bubernet One woman show

Une proposition 100% femmes qui s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des Droits des Femmes.

MAGIC MIRRORS

9 mars - 19h

Saxo Love

Soirée organisée par Istres Temps Libre Evasion.

MAGIC MIRRORS

10 mars - 19h30

Ciné saveur : La Bolivie / Le Pérou

LA GRANGE - ENTRESSEN

10 mars - 20h30

The Gypsy's

MAGIC MIRRORS

10 mars - 19h

Loto Istres Sports Basket

LA GRANGE - ENTRESSEN

11 mars - De 14h à 17h

8^e Forum vacances

Présentation des séjours et activités de l'été 2017 pour les jeunes de 6 à 17 ans.

MAISON POUR TOUS (CEC)

11 mars - 21h

Théâtre d'humour "Tant qu'on votera pour des moutons, on sera gouverné par des cochons"

LA GRANGE - ENTRESSEN

11 et 12 mars

Les Oursinades

PORT DES HEURES-CLAIRES

12 mars

Concert "Harmonie Istres"

LA GRANGE - ENTRESSEN

17 mars - 20h30

The Spoods Soirée Saint-Patrick

MAGIC MIRRORS

Du 17 au 19 mars

Graine de Zen

Cultivez un quotidien plus sain, plus serein, plus malin... Exposition, conférences, art du toucher, ateliers pratique autour du mieux-être.

MAISON POUR TOUS (CEC)

Du 20 au 25 mars

Semaine du «Bien Vivre Ensemble à Istres»

Programme sur www.istres.fr

DIVERS LIEUX

23 mars - 20h30

Soirée Jazz - Inua

MAGIC MIRRORS

25 mars - 19h30

Repas concert

Groupe Akrozix au profit du Téléthon.

LA GRANGE - ENTRESSEN

25 mars - 20h30

Soirée Salsa Millie Timbera et Dj El Rubio et Alberto Pollan

MAGIC MIRRORS

26 mars

Puces nautiques

PORT DES HEURES CLAIRES

26 mars - 15h à 19h

Guinguette en bord de crau

Orchestre Eric Ferrari.

LA GRANGE - ENTRESSEN

Du 29 mars au 13 avril

Exposition : PRIM'Arts

Photographies et installations
CHAPELLE SAINT-SULPICE

1^{er} avril

9h à 12h et 14h à 19h

Art dans l'espace public - Et si on faisait de la BD ?

ATELIER MUNICIPAL DES ARTS VISUELS, RUE ABEL-AUBRUN

7 avril - 21h

Ciné saveur : 7^{ème} rencontre de l'image amateur

LA GRANGE - ENTRESSEN

8 avril - 21h

Théâtre d'humour soirée comédie

Avec en première partie la compagnie «Sucré salé» d'Istres suivie de Bruno Bachot avec «Le bon plan».

CSAPM - ENTRESSEN

13 mai

Istres Propre

DIVERS LIEUX À ISTRES

L'Espace Pluriel Jeunes présente

le spectacle des Restos du Cœur

avec le **Cabaret**
FRANCKY FOLIES
Spectacle la Figonette

20h30

VENDREDI 24 MARS 2017
Halle Polyvalente - ISTRES

Invitation à retirer à l'Espace Pluriel Jeunes / 04 42 56 25 19
Une ou plusieurs denrées alimentaires à apporter le jour du spectacle.

21-22-23 FEVRIER 2017

≡ 2^{ème} EDITION ≡

3 ÉTAPES DE 180 KM

AUBAGNE
ISTRES

MIRAMAS
LA CIOTAT

AIX-EN-PROVENCE
MARSEILLE

TOUR DE La Provence

Partenaire principal



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



ATTENTION : pendant le passage du Tour à Istres, l'accès au centre ville sera restreint, des fermetures de rues et interdictions de stationnement sont prévues mardi 21 (marché maintenu) et mercredi 22 février. Prenez vos précautions. Toutes les fermetures et horaires sur www.istres.fr

Calendrier Europe tour
Classe 2.1



SKODA

LaMériidionale

GSF

AUBAGNE

AIX
MIRAMAS

MIRAMAS

Ville de CISTRES



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur